

la tribune

Forum

Finance
Informations générales

Le Pas-du-nid-de-corbeau

Trudeau invite le cheftory à croiser le fer

par Pierre April

■ OTTAWA (PC) — Le chef du parti libéral et premier ministre, Pierre Trudeau a vainement tenté, hier, d'entraîner le leader conservateur Brian Mulroney dans un débat sur le projet de loi modifiant l'entente du Pas-du-nid-de-corbeau.

Depuis l'arrivée de M. Mulroney aux Communes, le 12 septembre, il n'y a pas encore eu de véritable prise de bec entre les deux chefs de partis. Hier, au cours de la période des questions, le premier ministre a profité de l'occasion offerte par certains critiques conservateurs, qui le harcelaient sur les projets du gouvernement pour combattre le chômage au Canada, pour inviter le chef de l'opposition à croiser le fer sur le champ.

L'opportunité de défier le cheftory venait d'être fournie au premier ministre par le député conservateur, Ron Huntington, qui lui demandait de faire preuve d'une plus grande honnêteté intellectuelle lorsqu'il accusait les conservateurs de nuire à la création d'emplois en s'objectant à l'adoption du projet de loi (C-155) modifiant les tarifs de transport imposés aux producteurs agricoles du pays.

«Puisque le gouvernement du premier ministre, a lancé M. Huntington, a pris des engagements visant à assurer des compensations financières complètes sur le transport

des céréales de l'Ouest pour l'année 1982-83, comment peut-il répéter ce mythe erroné que l'opposition est responsable des maux économiques qui touchent l'ouest du Canada?»

Piège évité

M. Trudeau a immédiatement répliqué que cette accusation était loin d'être un mythe. «C'est l'opposition conservatrice, a-t-il dit, qui a déposé un amendement devant cette Chambre afin que le projet de loi soit retiré pour une période de trois ans.

«Nous avons besoin d'emplois maintenant, a ajouté le premier ministre. Nous avons besoin des 16 et 20 milliards de dollars maintenant. Nous nous sommes adressés à la Chambre pour créer des centaines de milliers d'emplois. Les chemins de fer, les producteurs agricoles et la Colombie-Britannique attendent impatiemment ces investissements. Tout ce que nous avons trouvé, c'est un parti dont le chef recommande de reporter de trois ans l'adoption de ce projet de loi.»

... mais Mulroney a évité le piège

M. Trudeau a ensuite clairement indiqué que son gouvernement était prêt à dépenser ces sommes d'argent. Il a rappelé que des travailleurs attendaient la création de ces emplois. «Tout ce que nous avons obtenu des députés de l'opposition, c'est de l'indécision. Parce qu'ils ne peuvent pas se faire une idée, ils veulent retarder le progrès pour une période de trois ans.»

Devant l'insistance des députés conservateurs, M. Trudeau a alors invité le cheftory à prendre immédiatement position sur le sujet et à appuyer le projet de loi, soit dans sa version originale, ou avec les amendements déjà proposés. Laissons le cheftory se lever et dire qu'il appuie le projet de loi dans la première version présentée par l'ex-ministre des Transports, M. Jean-Luc Pepin. «Écoutons-le dire cela.»

Mais le cheftory ne s'est pas levé pour donner la réplique au premier ministre. Le piège n'a pas fonctionné.



Rencontre Trudeau-Mulroney sur le français au Manitoba

Le fond du débat a été relégué au second plan

■ OTTAWA (PC) — Le cheftory conservateur, M. Brian Mulroney, a prévenu ses députés qu'ils auraient à appuyer la résolution qu'entend transmettre au Manitoba le gouvernement fédéral si elle se limite à un appui de principe à l'application du bilinguisme au pays.

A l'issue d'une seconde rencontre entre MM. Mulroney et Trudeau, vendredi midi, il ressort toutefois qu'une ébauche de résolution pourrait être présentée au Parlement, au cours de la semaine prochaine.

Pendant ce temps, une source au sein du caucus conservateur a révélé que M. Mulroney avait fait savoir aux siens, la semaine dernière, que les Tories «ne pourraient reculer» si l'énoncé de principe suggéré par M. Trudeau se limitait à réaffirmer les principes de l'égalité linguistique au pays.

M. Mulroney a dit que le bilinguisme était un principe qu'il appuyait depuis son jeune âge, c'est aussi une question de perception du parti chez les électeurs. Son message au caucus a été suffisamment clair pour que tous comprennent qu'il n'y a pas de place pour l'objection, a dit cette source, qui, sous le couvert de l'anonymat, a précisé qu'aucun député n'avait fait connaître son désaccord au cheftory.

Depuis deux semaines, le premier ministre Trudeau jongle avec l'idée de transmettre, avec l'appui des deux partis d'opposition en Chambre, une résolution au gouvernement manitobain d'Howard Pawley qui souhaite accorder plus de droits aux 50,000 franco-manitobains de sa province.

Hier, toutefois, la seconde rencontre privée Trudeau-Mulroney sur cette question a donné lieu à une épreuve de force entre «faiseurs d'image» et a relégué au second plan le fond du débat.

En début de soirée, le cabinet de M. Mulroney, dans un communiqué, se plaignait avec véhémence qu'un des porte-parole de M. Trudeau ait levé le voile sur certains aspects d'une réunion qui devait demeurer strictement

confidentielle. Selon M. Mulroney, un tel manquement fera en sorte qu'il «sera plus difficile pour les gens raisonnables de jouer un rôle utile dans un domaine important et délicat».

A l'issue de la réunion de plus d'une heure, le secrétaire de presse de M. Trudeau, Ralph Coleman, a révélé que M. Mulroney avait refusé de prendre connaissance de l'ébauche de résolution proposée par M. Trudeau tant que le cheftory du NPD, M. Ed Broadbent, n'en n'aurait pas été informé.

Parce que le premier ministre néo-démocrate Howard Pawley a demandé au fédéral de ne pas s'immiscer dans la question linguistique, «M. Mulroney a conseillé au premier ministre que des raisons de simple prudence exigeaient que ce dernier discute avec M. Broadbent de ce développement étonnant avant la transmission de tout document», a expliqué le cabinet de M. Mulroney.

En après-midi, M. Trudeau a conversé au téléphone avec M. Broadbent qui se trouvait à Victoria (C.B.). Les deux hommes ont discuté de la résolution, mais M. Broadbent n'a pas reçu le texte envisagé, a-t-on fait savoir chez M. Trudeau.

Jacques Bélanger, principal conseiller de presse de M. Broadbent, a souligné que son cheftory envisageait d'autres rencontres à ce sujet, ce qui laisse présager quelques jours de ptiement au dossier.

M. Broadbent ne reviendra que mercredi à Ottawa, tandis que M. Trudeau y fera un saut jeudi matin avant de se rendre à New-York pour une réunion de l'ONU.

A sa sortie de la réunion, M. Mulroney a indiqué que M. Trudeau «ne lui avait pas montré de résolution, mais il est clair qu'il y en a une à laquelle il pense», a-t-il dit.

La reprise

“Lévesque nous trompe”

— Reed Scowen

■ QUEBEC (PC) — “Le premier ministre Lévesque nous trompe quand il dit qu'il y a une reprise économique au Québec. Ses chiffres sont erronés et ses déclarations sont également erronées.”

C'est ce qu'a affirmé hier, au cours d'une conférence de presse, le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce Reed Scowen.

M. Scowen s'en est particulièrement pris à la déclaration faite par M. René Lévesque à l'issue de la réunion du cabinet à Pointe-aux-Pic, la semaine dernière, où il avait révélé que “depuis le début de l'année, il y a eu proportionnellement beaucoup plus d'emplois retrouvés ou créés au Québec que dans le reste du Canada”.

M. Lévesque avait ajouté:

“Les chiffres du mois d'août, c'est 85,000 emplois pour le Québec depuis le début de l'année, c'est-à-dire, un tiers de tout le total canadien.”

“Cette affirmation est fautive,” dit M. Scowen qui, à l'aide d'un tableau, a montré qu'entre janvier et août de cette année, “il y a eu 60,000 emplois créés au Québec, c'est-à-dire, 19 p.c. de tout le total canadien pour la même période”.

Il a aussi noté que depuis le mois de juin, “le Québec se trouve, encore une fois, dans une situation de crise avec une perte nette de 11,000 emplois”.

“Ce sont des erreurs ou des faussetés, de la part du premier ministre, sur le problème fondamental pour notre économie et pour les 419,000 Québécois et Québécoises aujourd'hui sans emploi,” a-t-il dit.

M. Scowen a admis qu'il y avait cinq façons différentes de calculer la création d'emplois et il a souligné que, dans ses calculs, il avait adopté la même façon dont s'était servi M. Lévesque.

Quant au projet de M. Lévesque de créer 125,000 emplois par année au Québec d'ici trois ans, M. Scowen trouve que ce n'est pas irréaliste et que c'est en fait un minimum.

Considérant le problème sur une autre base, M. Scowen a rappelé que la crise qu'on a connu dans tout le Canada, est arrivée plus tôt au Québec et s'y est terminée aussi un peu plus tôt. Le sommet de la création d'emplois au Québec est survenu au mois d'août 81 suivi d'une baisse qui a duré 12 mois.

A la fin d'août 82 est survenu le pire de la crise. Il y a donc eu, au Québec et au Canada, une crise de 12 mois qui, en Ontario, est survenue quatre mois plus tard, de novembre à novembre.

Depuis la fin de cette crise, Québec a regagné à peu près 37 p.c. des emplois perdus, comparativement à 55 p.c. au Canada et 70 p.c. en Ontario.

La reprise est donc plus forte au Canada qu'au Québec et M. Lévesque n'a pas raison d'affirmer, estime-t-il, qu'il y a eu beaucoup plus d'emplois retrouvés ou créés au Québec que dans le reste du Canada.

Multidollar^{MD}

une nouvelle idée rentable pour tout le monde



Claude Giroux, le concepteur de MULTIDOLLAR est également le fondateur des célèbres timbres «Gold Star». MULTIDOLLAR un produit qui profite autant au consommateur qui économise à l'achat, qu'au marchand qui se voit offrir un nouvel outil de promotion de vente. Fascinant!

En quelques semaines seulement, MULTIDOLLAR a créé 30 emplois PERMANENTS au Québec et 800 concessionnaires ont été recrutés à temps partiel pour en assurer la distribution. Bientôt, MULTIDOLLAR sera distribué et accepté dans tout le Canada, aux États-Unis et même en Europe! Et tout sera dirigé du siège social, de Montréal... Formidable!

Grâce aux marchands qui acceptent maintenant les MULTIDOLLARS à travers le Québec, à Montréal, dans l'Estrie, au Saguenay Lac St-Jean et à Québec, vous pouvez régler une partie de vos factures et augmenter ainsi votre pouvoir d'achat. Sans oublier toutes les offres intéressantes que l'on trouve dans le catalogue MULTIDOLLAR... Économique!

MULTIDOLLAR, vous permet aussi d'augmenter votre pouvoir d'achat, de jouer à la loterie, de gagner des prix et des voyages sans qu'il vous en coûte un sou... Étonnant!

Alors, si vous êtes intéressé(e) à augmenter votre revenu familial en utilisant vos temps libre, ou si vous voulez en savoir plus long sur MULTIDOLLAR, appelez-nous. La compagnie recherche des «LEADERS» pour établir des bases solides, chez nous, au Québec... Incroyable!

Contactez Normand Bouchard
Montréal, 273-5556
Pour l'extérieur, sans frais,
1-800-361-0322



Multidollar L'argent gagnant.

L'essoufflement du Parti libéral du Québec

Dans deux semaines, les libéraux du Québec confirmeront que la relance économique et politique qu'ils concoctent pour le Québec, c'est avec Robert Bourassa qu'ils ont l'intention de l'amorcer. Le congrès à la direction du parti ne sera pas, à moins d'un revirement spectaculaire, l'occasion d'un choix de la majorité des militants libéraux, mais la confirmation de la victoire acquise depuis déjà une semaine et même plus.

Plusieurs militants et délégués estiment donc que le congrès ne sera qu'une formalité ou une perte de temps. Mais quelle autre formule proposer? Même si tous les militants avaient la possibilité de voter pour leur chef, ce qui est certainement plus démocratique que la dou-

teuse formule des "slates", le congrès ne constituerait que l'annonce officielle de résultats déjà connus. La formule plus large des préliminaires américaines où tous les électeurs ont le droit de se prononcer sur l'élection d'un chef de parti débouche quand même sur l'élection de délégués identifiés d'avance à un candidat. Ce n'est que la taille de l'événement et non le suspense de connaître le nom du vainqueur qui braque les feux de l'actualité sur le congrès des démocrates ou des républicains.

Toutefois ce n'est pas que la formule retenue qui rend le congrès des 14-15 octobre moins intéressant, moins palpitant. La faiblesse des organisations de

MM. Paradis et Johnson est elle aussi responsable de la tournure de la course qui selon toutes probabilités, se terminera au premier tour, ne laissant aucun doute sur le gagnant. D'autre part, l'intérêt de tout le Québec aurait pu être accru si les trois candidats avaient développé des arguments véritablement nouveaux en cours de route. Daniel Johnson a tenté trop timidement de vendre des idées et une sorte d'idéal, mais ses adversaires ont cherché d'abord à asseoir leur popularité axée soit sur l'expérience, soit sur la jeunesse. En fait, c'est tout le parti libéral, qui malgré des discours au vocabulaire élargi, piétine dans les idées d'hier.

Claude Ryan a essayé de remodeler ce

parti et sur certains points, comme le financement, il y est parvenu. Mais quand on apprend qu'au congrès, les libéraux fêteront Gérard D. Lévesque et laisseront à ce dernier le soin de mentionner le nom de l'ex-chef dans un discours, s'il le désire, on conclut facilement que le parti reste divisé et qu'il ne possède pas encore de souffle pour au moins reconnaître publiquement sinon l'homme, du moins le travail du dernier chef. Pas surprenant dès lors que le parti n'enthousiasme pas plus que le gouvernement actuel. C'est la pensée et l'unité qui font défaut au parti libéral, pas le mode d'élection du chef.

Jean Vigneault

Secrets mal gardés

La Presse canadienne suggérait en début de semaine que peu de choses étaient aussi mal gardées que ce qui devrait l'être le mieux, soit le secret professionnel dans les hôpitaux. Cette révélation aura finalement surpris peu de gens tellement l'écumage de nos dossiers personnels nous laisse généralement sinon totalement froids, du moins indolents. On nous a tellement donné l'habitude de nous déshabiller en public.

Ce que doit nous rappeler pourtant l'article de la Presse canadienne, c'est que cette pratique à laquelle s'adonnent, semble-t-il à gogo, des professionnels et travailleurs de la santé est hautement condamnable et que le public, celui qui en pâtit, peut y mettre fin. Ou le peut-il vraiment?

Il peut en tout cas se plaindre. De qui? De l'inconnu ou les inconnus qui ont vendu à un autre

ou à d'autres son intimité. X contre inconnu. La cause n'est pas forte.

Mais les ordres professionnels, eux? Ont-ils un ascendant sur leurs membres? Les préviennent-ils seulement contre le monnayage de renseignements confidentiels? Et les hôpitaux? Et les autres employeurs où cette pratique a cours?

Et la conscience professionnelle? Celles des travailleurs de la santé et d'autres milieux propices au commerce des renseignements privés? Celle des vendeurs d'assurance et commerçants du même type qui recourent aux services des éplucheurs professionnels de dossiers?

Ne semble-t-il pas que nous soyons tous un peu responsables de cette espèce de perte de notion du permis, de l'admissible, de la confidentialité et du sacré qui est devenu notre lot?

Jacques Lafontaine

BAVASSERIES

L'homme de la semaine

C'est un présentateur de nouvelles, (à ne pas confondre avec un journaliste), qui s'élève au-dessus de la plèbe cette semaine. Bernard, Derome, de Montréal et de Radio-Canada, il a sûrement le don d'ubiquité, a réussi un tour de force incroyable depuis deux semaines. Au début on aurait cru à un feu de paille, mais maintenant on sait que c'est pour de bon.

En effet, M. Derome, alors que depuis trois mois Radio-Canada nous promettait une émission d'informations entièrement renouvelée, s'est arrangé pour ne pas déranger le téléspectateur dans ses habitudes. Comme on sait que la nouveauté amène toujours un choc, M. Derome et ses comparses ont fait en sorte que personne ne s'aperçoive

du changement. Biens sûr on n'a pas évité d'avancer l'heure de 22.30 à 22.00 pour nous lire les mêmes nouvelles qu'à 18.00, mais ce n'est là qu'un accroc mineur. L'autre changement plus perceptible étant la nouvelle coupe de cheveux de Jocelyne Blouin.

L'opération camouflage est digne des meilleurs scénarios de la guerre du Vietnam. Si on n'avait pas été averti de la transformation profonde de l'émission, personne ne l'aurait su, tant elle s'est passée discrètement. Ça prenait un homme de l'expérience de Bernard Derome pour effectuer la transition sans douleur. Nous avons conscience que notre prix n'est pas aussi prestigieux que le Bolivar Asselin, mais c'est de bon cœur.

Gaspard Blanchard

BILLET

Le riche et Lazare

On retrouve la péripécie d'Evangile en Luc 16, 19-31; on passe vite, en disant: Le riche ce n'est pas moi. Quand même, avec la crise économique, qui peut se vanter d'être riche? Non décidément, les riches ont fondu comme neige au soleil de l'inflation, de la récession, du travail à temps partagé...

Est-on si sûr que cela que le riche, c'est le voisin ou quelqu'un qui n'existe plus? J'ai connu un jeune qui avait de bonnes connaissances intellectuelles, il en était riche; quand quelqu'un lui demandait de l'aide, il prenait plaisir à donner des réponses "erronées". Voilà un riche "intellectuellement" qui ne partageait pas. Thérèse a du temps, les hôpitaux auraient besoin de bénévoles, cette femme est riche d'une denrée rare, le temps, mais elle refuse de s'en servir pour aider, soutenir, encourager, rendre la maladie moins lourde. On est riche d'une bonne santé qui ne fait jamais bonne santé qui ne fait jamais faux bond, on pourrait aider des handicapés légers, des jeunes en difficultés d'apprentissage, on lève le nez bien haut pour s'attribuer la gloire d'une bonne santé, au lieu de reconnaître que c'est un don de Dieu et qu'on doit le placer au service des autres, des plus pauvres physiquement et moralement

qui n'ont pas la trempe d'une santé rayonnante. Le riche, il est là souvent dans notre cœur satisfait, repu, fermé sur lui-même, et non pas seulement littérairement dans la parabole de l'Evangile.

S'enfermer dans ses richesses, c'est plus que s'enfermer dans une chambre forte d'un Trust, d'une Caisse, c'est refuser d'investir de son temps, de sa personnalité pour des "plus pauvres" qui n'ont plus la santé, la facilité de lire, la facilité de communiquer. Les besoins sont à découvrir autour de nous. Et je ne parle pas uniquement de besoins d'ordre matériel. Celle qui appelle un écoutant à Secours-Amitié est une grande pauvre qui a besoin, d'une façon aussi aiguë que si elle ne trouvait pas une croûte de pain à se mettre sous la dent. Il y a des gens tout près de nous qui s'étiolent parce que personne ne leur dit qu'ils ont de la valeur, qu'ils sont appréciés, qu'ils sont un reflet de la vie multiforme de Dieu.

Si spontanément on ne se tourne pas vers les autres pour les comprendre, les aider, les "faire avancer", on est "un riche" aussi haïssable que celui qu'on rencontre dans saint Luc, au chapitre 16.

Gilles Légaré

Bonjours, mais amis.

Mon nom ait M. Victor.

"En tant qu'enseignant, je suis, à l'instar de mon ancêtre Gibraltar, le rocher sur lequel doit venir mourir la vague d'analphabétisme qui balaye le pays".



L'OPINION DES LECTEURS

L'esprit dictatorial du PQ

M. Jean Vigneault

Je partage, de la première à la dernière ligne, le contenu de votre éditorial du 17 septembre 1983.

Votre regard sur les façons de faire du gouvernement péquiste me rejoint. Le jugement que vous portez sur cette décision de retarder la

reprise de la session parlementaire est très pertinent.

Je déplore avec vous le "tripotage" en coulisse de ce gouvernement de transparence qui n'a de transparent que son esprit dictatorial.

Benoît Descôteaux
Magog

Sherbrooke, ville française?

Monsieur le maire
de Sherbrooke

Hier, j'ai eu l'occasion d'aller à l'Hôtel-Dieu; pour le retour vers le Centre-Ville, notre voiture a eu l'opportunité de passer vers une intersection, dans la région St-François; je remarquai devant notre route une très belle affiche écrite en blanc et rouge, très bien exécutée, je le répète, sans doute par une compagnie spécialisée.

Mais, ce qui m'a énormément surpris et choquée dans ma fierté de québécoise-française, ce fut

l'impardonnable faute d'orthographe; l'affiche ne portait que deux mots, heureusement!...

Donc, en belles grosses lettres, on y lisait: "TRAVAILLE PARTIEL".

J'ai pensé, M. le Maire, de porter ce fait déplorable à votre connaissance pour que vous puissiez y remédier au plus tôt. Dans une province où l'on se fait gloire d'avoir une culture française, au moins, qu'on sache l'afficher sans faute!

J.M.S.

Propos insolents et insolites

L'eau tonne ou l'eau tombe?

— O —

Les films d'horreur font pitié à côté des scènes de la vraie vie comme il s'en passe en Amérique centrale, en Iran, au Liban, aux Philippines.

— O —

Est-ce encore parce qu'il est sûr d'être élu au premier tour que Pierre Paradis estime qu'il n'y aura pas de deuxième tour lors du congrès au leadership libéral?

— O —

Il n'est pas impossible que dans un excès de zèle, l'Assemblée nationale siège jusqu'au 17 ou 18 décembre et reprenne ses travaux aussitôt qu'au début de mars. Si cette rumeur se confirme, il faudra songer à payer les députés à temps supplémentaire.

Les Expos voyaient "double" jeudi.

— O —

Le premier ministre manitobain défend le principe qu'on doit pouvoir "Pawley" français au Manitoba.

— O —

Chaque Canadien paye sept cents par jour pour Radio-Canada. Et d'ici que la plupart des téléspectateurs croyaient que Radio-Canada ça vaut pas cinq cents!

— O —

Le gouvernement ne postera pas des agents à l'étranger. Les timbres sont trop chers.

— O —

L'URSS est sûrement pour la paix: elle tient des discours désarmants.

Oeil-de-lynx

Epargnez Soirée Canadienne

Monsieur Bernard Fabi
Vice-président aux opérations
TELE 7

Votre bureau de direction prenait la décision, au cours du printemps dernier, de cesser la production de l'émission "Soirée canadienne". Le Conseil d'administration de l'Association des centres d'accueil du Québec, lors de sa réunion des 23 et 24 août dernier, m'a demandé d'intervenir auprès de vous afin de vous inviter à reconsidérer cette décision.

En effet, les 60 000 personnes âgées que nous desservons en centres d'accueil ou en centres de jour ont manifesté à plusieurs reprises à la direction de leur établissement, leur profond regret de voir cette émission quitter l'antenne. Les directeurs généraux des quelque 400 centres d'accueil que nous regroupons peuvent témoigner que le contenu de cette période hebdomadaire constituait un excellent fortifiant

pour ces gens âgés en sérieuse perte d'autonomie en même temps qu'elle leur permettait de garder un lien significatif avec le passé.

En privant ainsi nos citoyens aînés d'une part de programmation déjà très réduite sur la totalité offerte, vous sacrifiez aussi une excellente occasion de démontrer votre souci de satisfaire les goûts des retraités et par là, d'augmenter votre cote d'écoute auprès de cette couche de population toujours croissante.

Au nom de tout ce public trop silencieux et souvent incapable d'accéder aux tribunes populaires, nous nous permettons de vous demander de remettre à votre horaire cette émission au cours de l'automne qui vient ou tout au moins à compter de janvier prochain.

Le président,
Association des
centres d'accueil du Québec
Marcellin Dallaire

Le respect de soi et de son corps

La présente se veut une réponse aux lettres de mesdames Micheline Bessette et Danielle Dubuc.

Je trouve déplorable que les femmes préfèrent en faire à leur tête et à leur guise, c'est-à-dire, circuler presque nues en public, alors que la plus élémentaire décence et le moindre respect de conscience du respect de soi et d'autrui, nous commande le contraire.

Suivre la mode n'est pas absolument obligatoire, mais rester digne l'est.

Un jeune homme, qui revenait d'une vacance dans un club MED, me disait: "Les femmes qui sont nues le jour, sont bien plus jolies et aguichantes le soir lorsqu'elles sont habillées en robe longue et nous attirent bien plus pour le bon motif."

Ne faites pas l'erreur de mélanger les cas de viol des bébés et des vieillards avec ceux sur les femmes et les jeunes filles, car à ce moment là, les pauvres victimes ont affaire à des obsédés sexuels mentalement conditionnés. Ce qui n'a aucun rapport avec ce que vous préconisez.

Des obsédés sexuels, il y en exis-

tera toujours chez l'homme comme chez la femme.

C'est vrai, c'est beau un corps de femme, mais protégeons-le, c'est encore plus beau.

Lucile Daigneau, inf.

PASSE LE MOT

L'expression au plan de très répandue possède deux défauts. Premièrement, elle constitue une altération de l'expression usuelle sur le plan (de), par exemple: sur le plan de l'administration municipale; sur le plan affectif. Deuxièmement, elle tend à devenir un cliché qui perd tout sens lorsque l'idée de plan est absolument étrangère à l'usage qu'on fait de l'expression. Il vaudrait mieux utiliser des tournures courantes telles que: quant à, en ce qui concerne, en ce qui touche, au point de vue.

Comité intermédiaires de l'estrie
(sous la surveillance de l'office
de la langue française)

la tribune les opinions...les documents...les analyses...les sondages...

LES AFFAIRES

Le Québec doit garder ses riches

Selon une étude que vient de publier le Conseil du Patronat du Québec, le contribuable québécois dont le conjoint n'a aucun revenu et qui a deux enfants à charge paiera plus d'impôt que le contribuable ontarien en 1984 si son revenu annuel est supérieur à 28 000\$; il paiera également plus d'impôt sur le revenu que le citoyen albertain dès que son revenu dépasse les 20 000\$.

A 50 000\$ de revenus, le cadre québécois ayant les mêmes charges familiales paiera 16 304\$ d'impôt en 1984, soit 1 987\$ de plus que le cadre ontarien gagnant le même revenu et avant les mêmes charges familiales et 3 529\$ de plus que le cadre albertain dans la même situation.

A 100 000\$ de revenus annuels, le cadre supérieur québécois qui est placé dans la même situation paiera 45 541\$ d'impôt, soit 6 697\$ de plus que son confrère ontarien et 10 172\$ de plus que son collègue de l'Alberta.

Ces chiffres ne feront pleurer personne et certains socio-démocrates ne comprendront peut-être même pas qu'on puisse s'arrêter sur le fardeau fiscal des plus riches de notre société.

Ce qu'il ne faut pas perdre de vue toutefois, c'est que l'Etat a grandement besoin des impôts et des taxes que paient les riches, ce qui explique du reste l'appétit gargantuesque du gouvernement du Québec pour les revenus gagnés par les plus fortunés de la société québécoise.

Alors que le Québec comptait 29% des contribuables canadiens gagnant 100 000\$ et plus en 1971, la province n'avait plus en 1980 que 17,6% de cette catégorie de contribuables. Pour les citoyens gagnant 200 000\$ et plus, les proportions sont

passées de 37,8% à 16,1% de 1971 à 1980.

Malheureusement, les riches qui sont partis ont amené avec eux les emplois de milliers d'autres personnes, des sièges sociaux entiers et parfois même des usines. Les impôts et les taxes ne s'exportant pas, ils sont retombés sur les épaules de ceux qui sont restés.

Plein de bonnes intentions, le gouvernement actuel poursuivait un objectif d'équité lorsqu'il a rendu l'échelle d'imposition plus progressive, de façon à alléger le fardeau fiscal des moins fortunés et à alourdir celui des plus riches. En même temps, il a maintenu les droits de succession même si ceux-ci n'existent plus dans les autres provinces.

Paradoxalement, c'est le même gouvernement qui a dû quelques an-

nées plus tard porter de 20% à 40% la taxe sur l'essence. (...)

Il importe que le gouvernement et les organismes socio-économiques qui ont les ressources pour le faire se penchent sur la diminution relative de la population riche du Québec, l'affaiblissement de la base fiscale qui en a résulté et le manque à gagner qu'a subi la province à cause de ces départs.

Si l'on en savait davantage sur l'ampleur et le coût de cette fuite des riches en dehors du Québec, peut-être pourrions-nous revenir à des conditions plus favorables à l'établissement au Québec des riches et à la consolidation de ce qui nous reste de sièges sociaux et éventuellement ouvrir la porte à ceux que nous avons contribué à faire fuir.

Jean-Paul Gagné

THE WINDSOR STAR

Des pressions, oui, mais...

L'interdit imposé par le gouvernement canadien au transporteur aérien Aeroflot, qui semblait au premier abord une décision courageuse et décisive, ressemble maintenant aux réactions auxquelles on nous a habitués: prudentes, sensées et sans mordant.

Les Canadiens ont peut-être réagi fièrement lorsque fut annoncée la suspension des droits d'atterrissage de la compagnie soviétique à l'aéroport de Mirabel. A ce moment-là, le Canada devenait le premier pays à fustiger l'URSS autrement que par une condamnation verbale pour la destruction d'un avion commer-

cial. L'intention sous-jacente à la décision d'Ottawa semblait alors d'isoler les Soviétiques, d'en faire des parias.

Il ne faut toutefois pas se faire d'illusion, notre gouvernement n'a aucunement perdu ses précieux instincts mercantiles. Les Canadiens n'oublient jamais de quel côté leur pain est beurré.

La suspension des droits d'atterrissage de l'Aeroflot ne coûte rien à notre pays. Air Canada n'assure plus aucune liaison avec l'Union soviétique; Ottawa n'avait aucune représaille à craindre.

Frédéric Wagnière

125.000 EMPLOIS

... MAIS OUI, MAIS OUI. ON LA CONNAÎT CETTE BLAGUE!



LA PRESSE

The Owen Sound Sun

The Red Deer Advocate

Réalité commerciale

Il appert que le gouvernement fédéral a finalement conclu que les Etats-Unis représentent notre plus important marché commercial.

Ottawa a en effet retiré sa "troisième option" qui consistait à assouplir les liens commerciaux nous unissant aux Etats-Unis afin d'améliorer notre présence sur d'autres marchés potentiels importants. Il existe des liens naturels entre les deux pays et les Etats-Unis demeurent le marché potentiel le plus intéressant pour les Canadiens.

Une forme de libres échanges sélectifs devrait s'établir avec les USA afin de nous permettre d'y étendre nos marchés.

Jacques Dumais

La mort de Clark Todd

Clark Todd a pris un risque calculé: le journaliste de CTV savait, en raison d'une expérience antérieure affreuse, qu'il pouvait être blessé ou même tué dans les montagnes du Chouf libanais.

Malgré tout, M. Todd s'était engagé à diffuser au Canada les nouvelles recueillies dans le monde entier, sans égard aux risques encourus. (...)

Todd n'avait pas consacré sa vie à la destruction. Il appliquait un droit fondamental, celui de la liberté de presse, du droit des journalistes à fournir une information précise à ceux qui la réclament.

Il savait très bien que son travail consistait à demeurer sur la scène des combats, dans le Chouf, seullement armé de sa caméra et d'un

microphone, alors que la guerre civile reprenait de l'intensité au Liban.

Il fut terrassé le 4 septembre par des schrapnels et fut retrouvé mort plusieurs jours plus tard après plusieurs tentatives avortées de lui porter secours dans ces montagnes.

Si la mort de ce journaliste peut ressembler à un échec en termes de recherche de la vérité et de l'information non-censurée, elle ne marque pas la fin d'une époque.

Les journalistes canadiens n'abandonneront jamais les objectifs qu'ils poursuivent et leurs compatriotes n'ont pas à remettre leur zèle en question. Le monde extérieur, s'il ne nous est jamais révélé, ne serait jamais une réalité pour nous.

LA PRESSE

Une abnégation déplacée

Un Canadien sur deux est prêt à voir son salaire augmenter moins vite que la hausse des prix. Du moins est-ce le résultat du dernier sondage Gallup qui veut que 54 pour cent des Canadiens soient en faveur d'une prolongation du programme de limitation des hausses salariales à 5 pour cent.

(...) Ce n'est pas en limitant artificiellement les augmentations de salaires que l'on arrivera à stimuler la demande et à sortir de la stagnation économique qui afflige le Canada depuis plusieurs années.

Si les demandes salariales continuaient à provoquer la hausse des prix, on pourrait soutenir l'idée d'une limitation des hausses de salaires. Mais le résultat du Gallup montre bien que cette pression est faible.

Par ailleurs, on s'attend à une augmentation de la productivité de plus de trois pour cent pour l'ensemble de l'économie canadienne cette année, hausse qui sera vraisemblablement deux fois plus forte dans certaines industries. Dans ces secteurs productifs, des hausses de

salaires de 10 pour cent ne seraient pas démesurées et on les pénaliserait si on cherchait à les forcer à suivre une norme rigide.

(...) Les employeurs — notamment le gouvernement — ont le devoir de mener des négociations salariales de bonne foi. Ils ont aussi la responsabilité de résister à des hausses salariales qui dépassent leurs ressources financières. (...)

LE SOLEIL

Le faux débat de Pierre-Marc Johnson



Pierre-Marc Johnson

(...) M. Johnson joue à l'autruche lorsqu'il qualifie de faux débat la polémique bientôt législative engagée depuis plusieurs mois entre la ministre fédérale Monique Bégin et ses homologues sur les principes mêmes de l'accès "gratuit" des malades, pauvres ou riches, aux soins hospitaliers.

Le gouvernement Lévesque jongle avec le ticket modérateur depuis sa réélection et son coup de barre à la décroissance des affaires sociales, il y a deux ans. Le silence ou les déclarations mitigées de M. Johnson sur cette question ne rassurent pas.

Après la conférence de Halifax, la semaine dernière, des homologues de M. Johnson ont dit des choses éloquentes infirmant la fausseté de ce débat. L'Albertain David Russell, par exemple, croit que les

provinces n'élimineraient pas nécessairement le ticket modérateur même si Ottawa augmentait sa quote-part du financement des soins de santé.

De son côté, le Colombien James Nielsen met en doute toutes les études à l'appui de la thèse de Mme Bégin et que ne semble pas contester M. Johnson, selon lesquelles les frais modérateurs érodent le principe de l'universalité.

Que feraient donc ces deux provinces si elles jouissaient d'avantages fiscaux accrus de la part du fédéral? M. Johnson a des alliés circonstanciels qui ne sont pas à proprement parler des social-démocrates...

Il est malheureux que sur le fond de la question, M. Johnson n'épaula pas Mme Bégin dans son combat qui vise les citoyens ordinaires

avant que les bureaucrates. Il devrait se souvenir que la belle solidarité interprovinciale a isolé le Québec dans les tractations pour rapatrier la constitution, en novembre 1981.

M. Johnson rate une occasion de se concerter dans l'intérêt public avec Mme Bégin pour un idéal à sauvegarder dans le domaine de la santé. Une telle alliance aurait activé l'autre débat essentiel sur le financement de l'assurance-maladie. Au lieu de cela, les provinces utilisent le plus mauvais dossier pour isoler politiquement le gouvernement Trudeau. M. Johnson fait-il son lit souverainiste dans le néo-conservatisme ou la social-démocratie?

LE DEVOIR

Le Parti libéral du Québec et sa tradition

(...) A l'occasion de la sélection de ses trois derniers chefs, le PLQ s'était imposé non seulement comme une formule de rechange face à des régimes épuisés mais bien comme un véritable lieu de renouvellement politique capable de refaire ce qui avait été brisé et de construire ce qui devait l'être. Parti réformiste, il attirait alors les meilleurs éléments parce ceux qui chez nous avaient choisi d'oeuvrer en politique.

Mais le Parti libéral est-il encore capable de ce renouvellement? Après les divisions et les guerres internes qui ont marqué son histoire récente est-il encore désireux d'accueillir des ressources nouvelles, de les laisser s'exprimer et se construire en son sein? A-t-il encore le même pouvoir d'attraction?

M. Johnson a raison de mettre en doute la valeur du système retenu pour la sélection des délégués. Il a

raison de souhaiter que les idées et les projets des candidats soient débattus par ces derniers dans des forums partisans mais aussi à des tribunes publiques. M. Bourassa ne devrait pas se dérober.

La campagne actuelle est plutôt navrante à cet égard compte tenu des problèmes majeurs qui divisent le parti et de ceux, considérables, qu'il devra chercher à résoudre s'il prenait éventuellement le pouvoir. On pense notamment aux rapports entre les anglophones et les francophones au sein du caucus du parti et de la société, à la diversité des options constitutionnelles qui l'ont si profondément divisé ces deux dernières années et qui le divisent encore présentement. On pense aussi aux thèses de la nouvelle droite qui ont trouvé d'ardents supporters dans le PLQ, thèses que l'ancien chef, M. Ryan avait contenues au nom de certains principes de

justice sociale. Enfin, des dossiers économiques et sociaux majeurs, négociations dans le secteur public, réforme du code du travail, avenir des sociétés d'Etat, développement de l'enseignement supérieur et de la recherche, fiscalité des entreprises et des individus, dimension et qualité du marché du travail, qualité de l'environnement méritent mieux qu'une attention générale et un traitement prévisible.

S'il est fidèle à sa plus riche tradition, le PLQ, ses instances et ses membres inviteront les candidats maintenant libérés des contraintes liées à la sélection des délégués à débattre ces questions. Il est peu probable que ces rencontres modifient substantiellement le résultat prévisible du congrès. Elles pourraient cependant fixer le statut du PLQ, parti d'un groupe jaloux de son pouvoir éventuel ou famille po-

litique diversifiée à l'image de la société québécoise.

Jean-Louis Roy



Robert Bourassa

FORMATION
PROFESSIONNELLE
GRATUITE
COURS POUR ADULTES

TEMPS PLEIN
PERFECTIONNEMENT

SOUDAGE A LA MACHINE AUTOMATIQUE

début : 1983-10-24
lieu : Sherbrooke
durée : 30 jours

MONTAGE D'INSTALLATION DE CHAUFFAGE AU GAZ
(résidentiel et commercial)

2 COURS PREVUS:

début : 1983-10-24
lieu : Sherbrooke
durée : 40 jours

début : 1984-01-09
lieu : Sherbrooke
durée : 40 jours

RECRUTEMENT

A LA COMMISSION DE FORMATION
PROFESSIONNELLE D'ESTRIE
639, rue 24 Juin, Sherbrooke

OU
AU CENTRE TRAVAIL-QUEBEC
DE VOTRE LOCALITE

OU
AU CENTRE D'EMPLOI DU CANADA
DE VOTRE LOCALITE

INFORMATION: 569-9761

Interurbains acceptés

CFP

LA COMMISSION DE FORMATION
PROFESSIONNELLE D'ESTRIE
LES CENTRES D'EMPLOI DU CANADA
LA COMMISSION SCOLAIRE
REGIONALE DE L'ESTRIE

L'Estrée devient la première région à obtenir son "cercle d'exportateurs"

SHERBROOKE (FG) — L'Estrée est devenue hier la première région du Québec à disposer d'un "cercle d'exportateurs", une nouvelle structure visant à aider les industriels désireux de vendre leurs produits à l'étranger.

Le ministre du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, en a fait l'annonce, hier, alors qu'il participait à une activité organisée par la Maison régionale de l'industrie.

Le "cercle d'exportateurs" est un organisme que le gouvernement désire mettre

en place dans toutes les régions du Québec pour permettre aux industriels d'échanger entre eux, d'informer les gens du ministère du Commerce extérieur de leurs besoins et priorités et de conseiller le ministre sur les formes d'aide et d'intervention à venir du

ministère. Et si M. Landry a choisi l'Estrée en premier lieu, c'est que la "mentalité exportatrice des industriels d'ici est particulièrement bien développée". Il évalue à une soixantaine en région le nombre d'entreprises, particulièrement des PME, dont la production peut faire l'objet d'exportations à l'étranger.

Mais cette mentalité exportatrice, le ministre Bernard Landry désire la voir se dévelop-

per encore plus, non seulement en Estrée mais à la grande du Québec. "Si nous ne faisons pas cela, si nous continuons d'être des importateurs d'une foule de produits qui se contentent de vendre du 2 par 4 et du papier journal, alors de grands malheurs nous attendent", a-t-il émis. Aussi, il vise la modification qualitative de l'exportation de produits fabriqués au Québec. "Nous exportons 40 pour cent de notre produit national brut, mais quand on soustrait les boulettes de fer, le cuivre, les lingots d'aluminium, le bois et le papier journal, alors il ne reste plus grand chose", a dit M. Landry, alors qu'il citait l'exemple du projet de la table

Oracle, développée par un Sherbrookois et qui connaît un grand succès dans différents pays dont, phénomène intéressant, le Japon.

Même si la structure industrielle de l'Estrée repose encore beaucoup sur les secteurs traditionnels du textile, de la chaussure et du meuble, le ministre Landry soutient qu'en développant des produits originaux, en faisant preuve d'excellence et d'innovation, les industriels oeuvrant dans ces secteurs peuvent penser à l'exportation. Mais ceci étant dit, son ministère favorise les secteurs de l'électricité, où le Québec marque des points grâce à l'Institut de recherche d'Hydro-Québec, des transports

(wagons de métro et autres), du matériel d'exploration pour les richesses naturelles, de l'agro-alimentaire et des produits médicaux. Mais n'importe quel produit qui est jugé intéressant et qui, à la suite d'études, peut

connaître un succès à l'étranger, s'ajoute à la liste, a noté M. Landry.

Interventions

Le ministre qu'il dirige, et qui a délégué un fonctionnaire en Estrée pour s'occuper des

dossiers régionaux, M. Ramon Cusseau, est doté d'outils pour intervenir, dont le programme d'aide à la promotion des exportations (APEX). En Estrée, entre février et juillet, le ministère du Commerce extérieur a approuvé 16 demandes d'aide totalisant 154,000 \$.

De plus, M. Landry peut intervenir auprès du Conseil des ministres et faire débouquer

des fonds spéciaux permettant à l'industriel dont le produit est jugé intéressant d'obtenir une forme de subvention pour compétition (APEX). Si l'industriel du Québec obtient le contrat, alors la subvention sera vite récupérée car les retombées économiques qui sont souvent considérables dans ce domaine", a soutenu M. Landry.



Bernard Landry

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU CŒUR

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNE que la 24^{ème} assemblée générale annuelle des membres de la Fondation du Québec des maladies du cœur sera tenue au Salon Viger - Hall inférieur, de l'Hôtel Chateau Champlain, 1 Place du Canada, Montréal, Québec, le jeudi, 13 octobre, 1983 à 16 heures.

Marcel Laflamme pour un VIRAGE SOCIO-ECONOMIQUE

Le livre présente un PROJET DE SOCIÉTÉ prenant appui sur les axes suivants:

- l'émergence d'une économie sociale
- le rapatriement des pouvoirs économiques
- la démocratie industrielle
- l'essor d'un mouvement coopératif de conquête économique
- l'avènement d'un syndicalisme constructif et entreprenant
- la réforme du rôle interventionniste de l'Etat
- la concertation des acteurs économiques

BON DE COMMANDE

Nous désirons recevoir (exemplaire(s) de Pour un virage socio-économique. Prix: 6,95\$ chacun.

Nom _____
Entreprise _____
Adresse _____
Code postal _____
Ci-inclus _____ \$

Payable à l'avance par chèque ou mandat de poste à l'ordre de: C.P. 1796, Sherbrooke J1H 5N8

95626x

ACTIONNAIRES RECHERCHES

Entreprise dynamique en pleine expansion à la recherche de capital-action.

Secteur d'activité:

Informatique en opération dans l'estrie.

Nous vous offrons:

- Les meilleures années de l'informatique
- Sièges sur le conseil d'administration
- Dividende 13% dès la première année

Minimum requis \$1.000.

Pour rendez-vous:

(819) 843-0608

95972

RÉDUCTION DE 45% à 55%
sur les tarifs quotidiens affichés!

- Louez n'importe quelle voiture disponible pour 30 jours — vous bénéficierez d'une réduction de 45% sur le tarif quotidien affiché!
- Louez n'importe quelle voiture disponible pour 90 jours — vous bénéficierez d'une réduction de 55% sur le tarif quotidien affiché!
- Durée limitée — demandez-nous tous les détails



567-2666

LOCATION DE L'ESTRIE LTEE
4141, King O. Sherbrooke (Val-Estrée)



Notes fiscales

Par
Gérald Tessier, B.A.A., M.Fisc.

Ventes d'actions à un enfant

Depuis le 25 mai 1978, un contribuable peut transférer à ses enfants petits-enfants ou arrière-petits-enfants des actions d'une corporation exploitant une petite entreprise et différer jusqu'à \$200 000 de gain en capital.

Voyons le processus d'application de cette règle.

Premièrement, il faut que le contribuable transfère ses actions à son enfant, petit-enfant ou arrière-petite-enfant. L'enfant doit résider au Canada immédiatement avant le transfert.

Le bien transféré doit être une action du capital-actions d'une corporation exploitant une petite entreprise. Cette expression désigne principalement une corporation privée dont le contrôle est canadien et dont la totalité ou la presque totalité de ses actifs étaient utilisés dans une entreprise exploitée activement au Canada par elle ou par une corporation qu'elle contrôlait.

Par entreprise exploitée activement, on désigne généralement une entreprise de fabrication ou de transformation de biens aux fins de la vente ou de la location, une entreprise minière, de construction, d'exploitation forestière, d'exploitation agricole ou de pêche, une entreprise de transport, etc.

Lorsque le contribuable transfère à son enfant une telle action, il est réputé en avoir reçu un produit égal à l'excédent de sa juste valeur marchande sur le moindre de son gain en capital calculé de façon habituelle ou du montant de son compte des gains cumulatifs. L'enfant est réputé acquiescer cette action à ce dernier prix.

Le montant maximum de ce compte est de \$200 000 et il est réduit à chaque fois que le contribuable utilise ce roulement.

Prenons l'exemple suivant. Pierre détient des actions d'une corporation exploitant une petite entreprise. Il lui ont coûté \$10 000 en 1974. Ces actions valent aujourd'hui \$150 000. Pierre veut vendre ses actions à son fils, Paul.

Si on utilise la méthode habituelle du calcul du gain en capital, Pierre réalisera \$140 000 de gain en capital soit \$150 000 moins \$10 000.

Si Pierre utilise les règles décrites antérieurement, son gain en capital sera réduit à zéro car le produit de disposition sera ramené à \$10 000. Puisque ces actions lui ont coûté \$10 000 il n'en résultera aucun gain en capital.

Cependant, le coût d'acquisition des actions, pour Paul, sera de \$10 000 même s'il a payé \$150 000 à son père.

C'est Paul qui s'imposera sur le gain en capital lorsqu'il disposera de ses actions à une personne autre que son enfant. On peut, de cette façon, différer \$200 000 de gain en capital de génération en génération.

Cette règle s'applique aussi à un transfert d'actions à un enfant, petit-enfant ou arrière-petit-enfant par suite du décès d'un contribuable. On doit produire la formule T2211 dans l'année de la vente.

Avant toute transaction touchant la vente de vos actions, vous devriez communiquer avec votre conseiller fiscal afin d'établir dans quelle mesure vous pouvez bénéficier de ce report d'impôt.

GERALD TESSIER, B.A.A., M. Fisc.
SIMONEAU, CHARPENTIER, POULIN
SARRAZIN & ASSOCIÉS

FMI: les É-U. feront preuve de "prudence"

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis feront preuve de "prudence" quant à tout nouvel engagement financier envers le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, a déclaré vendredi le secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan.

Le secrétaire au Trésor a fait cette déclaration lors d'une conférence de presse tenue pour exposer la position des États-Unis aux réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale, qui commencent cette semaine dans la capitale américaine.

Cette prudence découle principalement des difficultés que le gouvernement américain rencontre actuellement à faire adopter par le Congrès l'accroissement prévu de \$8,4 milliards de la participation des États-Unis aux ressources du FMI, a expliqué M. Regan.

Le responsable américain s'est toutefois déclaré persuadé que le Congrès finirait, non sans difficultés, par adopter les crédits nécessaires lorsqu'il aurait compris les graves conséquences qu'une insuffisance des ressources du FMI aurait pour l'économie américaine et le reste du monde.

Ton agacé

A cet égard, M. Regan a qualifié de "dangereux" le bas niveau actuel des ressources disponibles du FMI et évoqué le spectre d'une "crise monétaire internationale" au cas où leur augmentation prévue, par le biais de la hausse des quote-parts en particulier, ne se concrétiserait pas.

M. Regan a exclu pour le moment l'éventualité d'un recours direct de cette institution aux marchés des capitaux.

Lundi, une entrevue avec le propriétaire de la firme Pro-Par

DEVICES ÉTRANGÈRES

MONTREAL (PC) —

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne. Ces taux sont qualifiés de minimaux, parce qu'ils fluctuent durant la journée et qu'ils varient d'une banque à l'autre.

x-Taux mensuel.

Afrique du Sud (rand)

1.1150

Allemagne de l'Ouest (mark)

.4640

Arabie Saoudite (rial)

.3550

Australie (dollar)

1.1050

Autriche (schilling)

.0660

Bahamas (dollar)

1.2350

Bahrein (dinar)

3.2700

Barbade (dollar)

.6200

Belgique (franc cne)

.002950

Bermudes (dollar)

1.2350

Bresil (cruzeiro)

.0017

x-Bulgarie (lev)

1.2500

Caraïbes (dollar)

.4610

Chine (renminbi)

.6400

x-Colombie (peso)

.0152

Danemark (couronne)

.1285

E.A.U. (dirham)

.3355

Espagne (peseta)

.00815

Etats-Unis (dollar)

1.2317

Fiji (dollar)

1.2000

Finlande (mark)

.2165

France (franc)

.1540

Grèce (drachme)

.0136

Guyane (dollar)

.4155

Hong Kong (dollar)

.1475

Hongrie (forint)

.0277

Inde (roupie)

.1255

Indonésie (rupiah)

.001285

Irak (dinar)

3.9850

Irlande (livre)

1.4600

Israël (shekel)

.0215

Italie (lire)

.000770

Jamaïque (dollar)

.5075

Japon (yen)

.005150

Koweït (dinar)

4.2250

Liban (livre)

.2510

Malaysia (ringget)

.5280

Mexique (peso)

.0088

Norvège (couronne)

.1655

Nile-Zélande (dollar)

.8050

Pakistan (roupie)

.0975

TAUX DES MONNAIES

MONTREAL (PC) —

Le dollar des États-Unis a

clôturé vendredi en baisse

de 1-10 et cotait \$1.2318 au

regard de la devise canadienne.

Il cotait \$1.2328

jeudi. La livre sterling a

gagné 13-50 à \$1.8526.

Le dollar canadien a

gagné 3-50 à \$0.8118 et la

livre sterling a progressé

de 33-50 à \$1.5040.

METALLS

TORONTO (PC) —

Handy and Harman cotait

l'argent-métal vendredi

\$14.860 l'once et \$477.75 le

kilo.

Jeudi, la cote était

\$14.414 l'once et \$463.42 le

kilo.

PARIS (AP) — Voici

les cours de l'once (Troy)

d'or à la fermeture des

principaux marchés mon-

diaux vendredi en devises

US avec, entre parenthèses,

les cours de jeudi.

Londres: \$413.50

(\$408.75)

Paris: \$414.06 (\$411.93)

Francfort: \$414.28

(\$411.48)

Zurich: \$413.25 (\$408.50)

Hong Kong: \$423.35

(fermé)

DENRÉES

MONTREAL (PC) —

Cours des denrées trans-

mis vendredi par le ministè-

re fédéral de l'Agriculture.

Beurre: Commission

canadienne de l'industrie

laitière, prix d'achat, No

92, \$4.53 le kg; No 93,

\$4.55 le kg; prix de vente,

\$4.55-5.56 le kg; prix

moyen du grossiste au dé-

tailant, \$4.97 le kg.

Fromage cheddar au

kilo, blanc, \$4.637 coloré,

\$4.644.

Poudre de lait écrémé:

No 1, sac de 25 kg, \$2.73 le

kg; lait en poudre com-

estible: \$0.40-0.72.

Oeufs: prix moyens des

grossistes aux détaillants,

boîte d'une douzaine,

A-extra-gros, \$1.35 8-10;

A-gros, \$1.32 6-10;

A-moyens, \$1.18 8-10;

A-petits, \$0.86 4-10.

Prix de gros aux distri-

buteurs établis par la Fé-

dération des producteurs

avicoles du Québec: A-ex-

tra-gros, \$1.32; A-gros,

\$1.29; A-moyens, \$1.15;

A-petits, \$0.83; A-pee-wee,

\$0.45.

Pommes de terre, prix

La Chambre de Commerce verra à s'affirmer et à intervenir avec éclat

MONTREAL (PC) — "Plus que jamais, nous aurons à faire cause commune, à affirmer notre leadership et à intervenir avec force et éclat pour infléchir le cours des événements qui forgent des destinées à la réalité économique de demain".

C'est en ces termes que le nouveau président de la Chambre de

Commerce du District de Montréal, M. Pierre Goyette, a présenté vendredi aux membres de la Chambre son plan d'action pour 1983-1984, à l'occasion de leur assemblée générale annuelle.

Ce plan d'action, a souligné M. Goyette, repose sur une stratégie à quatre volets: créer un environ-

nement favorable à la mise sur pied et à la croissance d'entreprises; multiplier les points d'ancrage pour la création et la croissance d'entreprises dont le rayonnement d'activités dépasserait Montréal; maintenir le caractère biculturel de Montréal dans toute sa plénitude; intégrer de façon concrète, la réalité montréalaise dans le processus décisionnel des gouvernements.

Pour illustrer cette stratégie, M. Goyette a présenté un avant-goût des actions que la Chambre entreprendra cette année.

Il a d'abord annoncé qu'il soumettait sans délai la candidature de Montréal pour recevoir le Centre international de formation en ad-

ministration aérospatiale. Ce projet, qui a déjà l'appui de l'O.A.C.I. (Organisation de l'aviation civile internationale) et de l'A.T.A.I. (Association du transport aérien international), fera de Montréal la première ville canadienne à être dotée d'un tel centre. Si le gouvernement fédéral donne son accord à ce projet, cet institut serait en mesure d'ouvrir ses portes avant la fin de l'année.

Par ailleurs, il a annoncé que la Chambre interviendrait dans plusieurs débats publics cette année: l'amendement de la loi 101, la révision de la fiscalité québécoise, la commission McDonald, pour n'en nommer que quelques-uns.

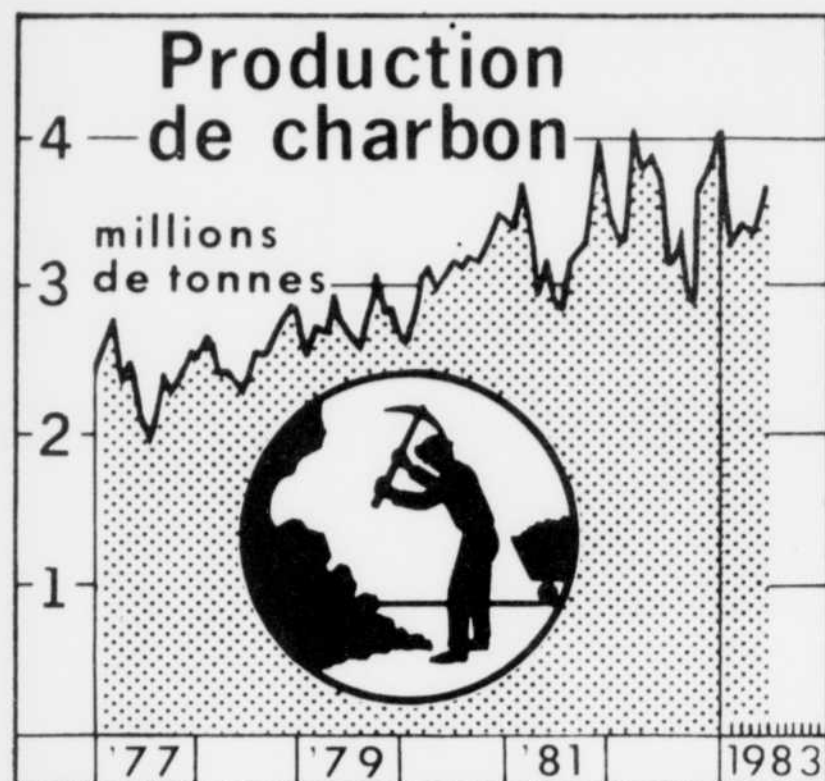
Les tarifs aériens haussent de 5 pour-cent en octobre

OTTAWA (PC) — A partir du 2 octobre, ainsi que leur permet le programme fédéral de restriction des six et cinq pour cent, les six grandes sociétés de transport aérien du pays hausseront leurs tarifs passagers de cinq pour cent.

C'est ce qu'a confirmé vendredi M. Peter Schnobb, por-

te-parole de la Commission canadienne des transports.

Les compagnies Air Canada, CP Air, Pacific Western Airways, Eastern Provincial Airways, Nordair et Quebecair avaient tenté d'obtenir le droit à cette majoration dès juillet dernier, mais avaient reçu un refus du gouvernement fédéral.



Moins de charbon

La production canadienne de charbon a diminué au cours des cinq premiers mois de l'année, rapporte Statistique-Canada. Pour la période de janvier à mai 1983, cette production a été de 17,87 millions de tonnes de charbon, comparativement à 18,631 tonnes pour la même période l'an dernier. L'organisme rapporte que la diminution de production est de l'ordre de 4,2 pour-cent.

Problèmes de \$\$\$ au centre des discussions

WASHINGTON (AFP) — Les problèmes économiques et financiers entre les États-Unis et l'Europe et notamment la montée du protectionnisme et les taux d'intérêt ont eu la primeur des entretiens qu'a eus ces derniers jours à Washington une délégation du parlement européen. Les 24 membres de la délégation se trouvent depuis le 20 septembre aux États-Unis, où ils resteront jusqu'au 25, pour participer à une de leurs rencontres bisannuelles avec des parlementaires et des responsables gouvernementaux, organisées depuis 1972 pour faciliter la compréhension entre les États-Unis et l'Europe. La délégation est dirigée par M. Erwin Lange, socialiste du RFA, et comprend au total 5 Britanniques, 4 Italiens, 4 Français - dont Mme Simone Weil ancienne présidente du parlement - 4 Allemands de l'ouest, 2 Grecs, 2 Hollandais, un Belge, un Irlandais et un Luxembourgeois. Seul le Danemark n'est pas représenté.

Depuis leur arrivée, les parlementaires se sont entretenus notamment avec MM. Donald Regan, secrétaire au Trésor; John Block, secrétaire à l'Agriculture et Malcolm Baldrige, secrétaire au Commerce.

L'Association du Diabète du Québec Inc. "SECTION ESTRIE" Tel. 565-1211

• Etiquettes • Imprimés continus
• Carbones et rubans pour imprimantes
• Imprimés personnalisés pour votre

ORDINATEUR

ECONOMISEZ en achetant directement du fabricant
ROBERT GENEST rep.
Tel. (819) 569-9665

COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC

CGA
ANS
CA COMPTABLE

Corporation professionnelle régie par le Code des professions

152, Notre-Dame est. Montréal, QC.
H2Y 3P6. (514) 861-1823

BRUNELLE & CARDIN, C.G.A.
1552, King ouest, suite 203, Sherbrooke, QC
(819) 821-2224

Paul-André Sévigny, C.G.A.
185, rue Frontenac, Sherbrooke, QC 566-4455

JULIEN MORIN, C.G.A.
5104, boul. Bourque, suite 103
Rock Forest, QC, J0B 2J0
(819) 564-8816

Dumont, Garon & Associés, C.G.A.
1891, rue Galt ouest, Sherbrooke
566-6565
55, rue Adams, Coaticook, 849-4894
124, rue St-James, Danville, 839-2127

Lieutenant Hamelin & Associés, C.G.A.
1120, rue Conseil, Sherbrooke,
(819) 565-8333

La direction des Assurances Perreault, Rouillard Ltée

est heureuse de vous annoncer que M. Renaud Couture est maintenant diplômé Courtier d'Assurances agréé.

M. Couture est dans le domaine des assurances depuis 1965 où il débute en assurance-vie. En 1968, il obtenait son permis de courtier d'assurance associé. En 1970, ses bureaux prenaient place au cœur du village de Lambton et consacraient d'une clientèle de plus en plus importante et soucieuse de donner toujours un meilleur service.

En 1976, il s'associe à notre bureau de courtiers Assurances Perreault, Rouillard Ltée.

Voilà la complexité toujours de plus en plus grande, qui entoure un contrat d'assurance VIE. AUTOMOBILE, RÉSIDUEL, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ou de FERME. M. Couture obtient en 1983 un diplôme de COURTIER D'ASSURANCE AGRÉÉ après avoir suivi pendant trois ans les cours offerts par l'Association des Courtiers d'Assurances de la province de Québec.

Soyez assurés chers clients que M. Couture offre un travail personnalisé et fait ses mesures pour chacun de vos besoins.

FÉLICITATIONS RENAUD ET MERCI à la distinguée clientèle de Lambton et de la région.

Notre désir est toujours de mieux vous servir.

Trois bureaux dans l'Estrie pour répondre à votre clientèle.

Sherbrooke (819) 563-0363
Lambton (418) 486-2859
Valcourt (514) 532-3323

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

PRENEZ-VOUS EN CHARGE ET GAGNEZ JUSQU'À \$40.000. PAR ANNÉE.

Travaillez pour le compte d'une des grandes compagnies du Canada ici même dans cette ville.

Excellente rémunération au cours du stage de formation après quoi vous organisez vous-même votre temps.

Possibilité de réaliser de très beaux revenus et d'accéder à des postes de direction.

Appelez à: 569-6688
demander M. Pierre Simard

OPPORTUNITÉ DE CARRIÈRE

Une compagnie bien implantée à la grande de Québec est à la recherche d'une personne capable d'assumer un poste de responsabilité pour sa division de Sherbrooke.

Le candidat doit posséder une bonne formation générale et avoir l'expérience du public. Nous sommes prêts à investir beaucoup dans la formation de la personne qui désire améliorer sa situation actuelle et qui possède les caractéristiques que nous recherchons. Revenu: \$25.000 et plus.

Communiquez maintenant avec

MARCEL VACHON
566-8181

les 26 et 27 septembre entre 9h et 18h.

COOPERATIVE FINANCIÈRE OPÉRANT À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

COORDONNATEURS SERVICE DES PRÊTS

QUALIFICATIONS:

- Formation administrative et expérience dans le domaine du crédit dans les institutions financières;
- Dynamisme, jugement et sens des responsabilités;
- Facilité de dialogue, diplomatie, tact et bon sens des communications orales et écrites.

BÉNÉFICES:

- Salaire selon compétence
- Avantages sociaux usuels

Faire parvenir curriculum vitae avant le 1er octobre 1983 au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE L'ESTRIE
14 Sud, rue Wellington, Sherbrooke
Québec J1H 5C7

DEMANDE DIRECTEUR DES LOISIRS

Poste: en vue de la prise en charge du service des loisirs d'Ascot.

Fonctions: le but premier sera de procurer aux citoyens des activités culturelles, sociales, sportives et de plein air, avec l'aide des organismes déjà en place, et de coordonner tous les loisirs déjà existants.

Préparer les prévisions budgétaires et en assurer le suivi.

Qualifications: détenir un diplôme en loisirs ou en récréologie et être bilingue. Avoir acquis de façon pratique et théorique les notions nécessaires pour assumer les responsabilités des loisirs d'une municipalité. Une combinaison d'expérience et d'expérience reliée à cette fonction et jugée suffisante pourra aussi être considérée.

Traitement: avantages sociaux présentement en vigueur. Salaire à discuter selon l'expérience et les qualifications du candidat.

N.B.: Automobile nécessaire.

Faire parvenir votre offre d'emploi incluant votre curriculum vitae avant le 7 octobre 1983 à 14h00 à:

Concours "Directeur des loisirs"
Hôtel de ville d'Ascot
a/s de M. Arthur Drouin, Secrétaire-trésorier
1955, rue Belvédère sud
Bureau 100, Ascot
Sherbrooke, (Québec)
J1H 5Y3

Voir autres annonces Carrières et professions en page C 7

HOTEL-DIEU DE SAINT-JEROME RECHERCHE pour son département de psychiatrie

1. ASSISTANT(ES) INFIRMIER(ES) CHEF

STATUT: Postes à temps partiel et à temps complet
Temps partiel sur la liste de disponibilité

EXIGENCES: Postscolaire en psychiatrie ou formation jugée équivalente. Membre de l'O.I.I.Q.

EXPERIENCE: Deux (2) ans d'expérience en milieu psychiatrique adulte.

2. INFIRMIER(ES)

STATUT: Temps partiel sur la liste de disponibilité
Possibilité de postes à temps partiel et à temps complet

EXIGENCES: Postscolaire en psychiatrie ou formation jugée équivalente. Membre de l'O.I.I.Q.

EXPERIENCE: Un (1) an d'expérience en milieu psychiatrique adulte.

3. INFIRMIER(ERE)

STATUT: Un remplacement à temps complet pour le service des cliniques externes psychiatriques (Durée d'environ un (1) an)

EXIGENCES: Postscolaire en psychiatrie ou formation jugée équivalente. Membre de l'O.I.I.Q.

EXPERIENCE: Expérience pertinente dans une clinique externe psychiatrique ou dans un secteur connexe d'activités.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 7 octobre 1983 au:

SERVICE DU PERSONNEL HOTEL-DIEU DE SAINT-JEROME
290, rue Montigny
St-Jérôme, Québec
J7Z 5T3

Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme

N.B. Seule les personnes qui seront vues en entrevues recevront une réponse écrite.

Centraide Estrie

Centraide Estrie est un organisme communautaire et privé, desservant toute la région de l'Estrie, il a pour rôle principal d'organiser la Campagne annuelle de souscription publique, de répartir ces fonds et de soutenir par diverses activités les organismes bénévoles et volontaires de notre région.

POSTE: SECRÉTAIRE COMPTABLE
Sous l'autorité du directeur général, cette personne est responsable du secrétariat général et de la comptabilité de l'organisme.

DESCRIPTION DE TÂCHES

- Agir comme téléphoniste, réceptionniste et transmettre certaines informations.
- Transmettre de l'information générale sur notre organisme.
- Voir à l'impression, polycopie et photocopie de documents.
- Fournir le matériel technique nécessaire aux responsables des secteurs de la campagne de souscription publique annuelle.
- Dactylographier: dossiers, lettres, rapports, etc...
- Tenir la comptabilité d'exercice à jour et sortir mensuellement un relevé des dépenses (petite caisse, comptes à payer, comptes à recevoir, salaires).
- Classer les dossiers et recevoir le courrier.
- Toutes autres tâches reliées à sa fonction.

EXIGENCES REQUISES

- Minimum de quatre (4) années d'expérience pertinente.
- Aptitude à travailler avec autonomie et initiative.
- Grande capacité d'organisation de son travail.
- Sens des responsabilités.

REMUNERATION
Selon la politique salariale à Centraide Estrie. S.V.P. Faire parvenir votre curriculum vitae avant le vendredi 7 octobre 1983.

A: CENTRAIDE ESTRIE
a/s du comité de sélection
1150, rue Belvédère sud
SHERBROOKE, Qué.
J1H 4C7

L'Association des Anglophones de l'Estrie est à la recherche d'un DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'Association des Anglophones de l'Estrie The Township's Association (8000 membres) est une association orientée en grande partie vers l'aspect communautaire. L'Association est en quelque sorte le corps intermédiaire, s'assurant que l'opinion de ses membres de langue anglaise atteigne le gouvernement et ses représentants et que la population de langue anglaise des Cantons de l'Est est informée des actions et des politiques gouvernementales pouvant les concerner.

Le directeur général se rapporte au Président, au Comité exécutif et au Conseil d'administration de l'association. Il (elle) est responsable de la suggestion de contre-propositions au Conseil, il (elle) est responsable pour la préparation d'un choix de politiques alternatives pour soumettre au Conseil d'administration, et doit s'assurer de l'élaboration et de la réalisation des programmes adoptés par le Conseil. Il (elle) doit diriger et coordonner les activités d'un personnel peu nombreux mais hautement compétent.

Le salaire est établi en fonction des qualifications et de l'expérience. Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le 5 octobre 1983 (incluant trois références) à:

Ms Marjorie Goodfellow, Présidente
L'Association des Anglophones de l'Estrie
P.O. Box 135
Sherbrooke, Québec
J1H 5L5

COMMISSION SCOLAIRE LAC-MEGANTIC CONSEILLER EN EDUCATION CHRETIENNE

TEMPS PARTIEL 2 jrs / semaine

NATURE DU POSTE:
Le conseiller en éducation chrétienne est l'intermédiaire entre l'Eglise diocésaine et la Commission Scolaire. Il assure des fonctions d'animation et de coordination entre les écoles, entre les paroisses et avec l'Eglise diocésaine.

SON RÔLE CONSISTE À:

- sensibiliser les agents d'éducation aux exigences d'une école confessionnelle;
- soutenir et coordonner l'ensemble des activités d'éducation chrétienne;
- faire connaître le sens et les objectifs de l'animation pastorale.

auprès des directeurs d'école:

- collaborer au partage des tâches qui relèvent de l'enseignement et de l'animateur de pastorale en rapport avec l'initiation sacramentelle;
- apporter son soutien dans l'animation pédagogique de l'enseignement catéchétique et dans la mise en oeuvre des programmes.

auprès des animateurs de pastorale:

- assurer des fonctions d'animation quant à l'orientation, l'organisation et l'évaluation des activités de pastorale;
- apporter un soutien tant pédagogique que pastoral;
- définir annuellement un plan d'action, tracer un projet et des scénarios d'intervention.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES:

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle ou formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité dans un champ de spécialisation appropriée;
- Une expérience démontrant une habileté à intervenir efficacement dans la dynamique et le processus d'action de groupe.

QUALIFICATIONS PARTICULIÈRES:

- Dynamisme,
- Esprit créateur,
- Relations humaines faciles,
- Esprit d'équipe.

SUPERIEUR IMMÉDIAT:

- Directeur des services de l'Enseignement

DATE DU DÉBUT:

- Immédiatement

SALAIRE:

- Selon la convention collective en vigueur

Toute personne intéressée devra faire parvenir son "curriculum vitae" au plus tard le:

7 OCTOBRE 1983

Commission Scolaire Lac-Mégantic
4730, rue Dollard
LAC-MÉGANTIC (Québec) G6B 1G6
Service des Ressources Humaines

Rappel chez Pratt- Whitney

LONGUEUIL (PC) — La compagnie Pratt and Whitney, de Longueuil, a commencé à rappeler les 320 travailleurs qu'elle a mis à pied, en juin dernier.

Depuis la fin du mois d'août, 130 ouvriers ont repris le travail; l'entreprise entend réembaucher les autres d'ici la fin de l'année.

Cependant, les 2,000 employés licenciés en 1981-82 ne seront pas nécessairement rappelés aux travail.

C de C contre la loi 17

MONTREAL (PC) — La Chambre de Commerce de Montréal demande au gouvernement québécois de retirer les dispositions anti-briseurs de grève contenues dans la loi 17, entrée en vigueur au début du mois.

Dans un communiqué émis vendredi, la Chambre de Commerce estime que ces dispositions sont une négation du principe du droit à la propriété et qu'elles équivalent à la mort de l'entreprise.

L'organisme s'inquiète des répercussions qu'aura la loi sur l'économie montréalaise, citant comme exemples le prochain démenagement du fabricant de trains d'atterrissage Menasco et la récente fermeture de l'hôtel du Canadien Pacifique, à Mirabel, tous deux touchés par un conflit de travail.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS
N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts
égalemeut aux hommes et aux femmes

OV DUCLOS & VAILLANCOURT INC.
Courtiers d'assurances générales, collectives et vie
Asbestos, 559, 1ère Avenue, suite 201, J1T 4K4
Tél.: 879-6666
Sherbrooke, 29, rue King est, J1G 1A2
Tél.: 566-2333

Une carrière enrichissante au sein d'une organisation progressive.

PRODUCTEUR-VIE D'AGENCE GÉNÉRALE

Le service est un mot clé dans nos opérations et nous recherchons donc des assureurs-vie qui sont motivés dans la même direction. Ils veulent la chance d'augmenter leurs ventes tout en travaillant en équipe au développement continu d'un service-vie des plus dynamiques.

Les candidats qui veulent explorer le potentiel total que peut offrir notre organisation à ses bureaux d'Asbestos et de Sherbrooke, doivent adresser leur curriculum vitae, sous pli confidentiel, à

**M. Réjean Duclos,
Duclos & Vaillancourt Inc.
559, 1ère Avenue, suite 201,
Asbestos, J1T 4K4**

Les demandes seront traitées en toute confidentialité.
96052

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts
égalemeut aux hommes et aux femmes

Ingénieurs

Une carrière enrichissante s'offre à vous comme officier dans la marine canadienne.

Il existe des postes vacants pour des ingénieurs récemment diplômés en électrotechnique, en électronique, en mécanique ou en physique.

A titre d'ingénieur maritime, vous recevrez une formation spéciale en systèmes de marine, en systèmes de combat ou en architecture et construction navales. Par la suite, vous pourriez, à titre d'exemple, participer au programme de la nouvelle frégate canadienne. La carrière d'ingénieur maritime confère de bonnes responsabilités tout en offrant de nombreux avantages sociaux et des salaires intéressants.

Pour plus d'informations, appelez-nous à frais virés au (514) 283-2521, (418) 694-3636 ou communiquez avec le Centre de recrutement le plus près — vous nous trouverez dans les Pages Jaunes sous la rubrique Recrutement.



LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Canada

Imbattable...
la vie dans les Forces

Voir autres
annonces
Carrières et
professions
en page C 6

CFLX-MF

(La radio communautaire de l'Estrie) est à la recherche d'un(e)
agent(e) à l'implantation

Tâches:
Sensibiliser et informer les organismes du milieu aux buts et objectifs de la radio.
Solliciter l'adhésion comme membre et/ou le soutien financier des organismes et des individus du milieu.
Organiser les aspects matériels des présences publiques de la radio dans le milieu.
Élaborer et organiser des activités bénéfiques au profit de la radio en collaboration avec les membres de l'équipe désignés par le coordonnateur général.

Exigences:
Solide expérience en organisation.
Autonomie et esprit d'initiative.
Capacité de fonctionner dans une gestion par objectifs Bacc. en communication serait un atout.

Disponibilité immédiate.
Répondre aux critères d'embauche du programme Re-lais du C.E.C.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

**CFLX MF
à s Comité de sélection
Pavillon Marie-Victorin, local 250,
Université de Sherbrooke,
Sherbrooke, Qué. J1K 2R1
Date limite: le 3 oct. à 17h.**

96051

INGÉNIEUR INDUSTRIEL

Une importante compagnie manufacturière œuvrant dans le secteur de la chaussure est à la recherche d'un(e) ingénieur industriel possédant quelques années d'expérience.

FONCTIONS:

- Coordonner travaux du génie industriel
- Effectuer l'étude du travail
- Participer à l'évaluation des tâches

EXIGENCES:

Une préférence sera faite aux candidats(es) possédant quelques années d'expérience dans la chaussure.
Bonne possibilité d'avancement au sein de l'entreprise.
Faire parvenir curriculum vitae et historique de salaire à:



**La Corporation de Chaussures Hanna Ltée
C.P. 190
Grand-Mère, Qué. G9T 5K8
A L'ATTENTION DE M. E. RIVARD**

44710

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE D'ASBESTOS.

OFFRE D'EMPLOI

OPERATEUR(TRICE) DE L'USINE DE FILTRATION

CRITERES D'ADMISSIBILITE:

- a) Diplôme des études collégiales en technique de l'eau
- b) Habilité à résoudre des problèmes administratifs et techniques complexes

SALAIRE:

Selon la politique administrative et salariale de la Ville d'Asbestos au 1er juillet 1983: 30 243,00\$.

La Ville se réserve une période de probation pour juger de la compétence du ou de la candidate(e).

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 3 octobre 1983.

Yvon Hamel, Directeur du Personnel,

Ville d'Asbestos,
185, rue Du Roi, C.P. 88,
Asbestos, Qué.,
J1T 3M9

Téléphone: 1-819-879-7171.

95783-24 sept. 1er oct.

CONSEILLER / CONSEILLERE EN FISCALITE

FONCTIONS

Le ou la titulaire de ce poste aura à agir à titre de conseiller (ère) auprès d'une clientèle de bureau de comptables agréés; il ou elle aura à fournir des avis concernant différents problèmes fiscaux et à agir au niveau de planifications concernant les corporations et les particuliers. Eventuellement, ce poste conduira à la prise en charge du département de fiscalité.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

La personne recherchée possède au minimum un diplôme universitaire de premier cycle en sciences comptables et / ou une maîtrise en fiscalité. Et de plus, elle a accumulé un minimum de deux (2) années d'expérience en fiscalité.

REMUNERATION

En fonction de l'expérience et de la formation.

Avantages sociaux avantageux.

LIEU DE TRAVAIL

Région de la Beauce.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante, avant le 30 septembre 1983.

**Casier Postal 784
Ville St-Georges-Est,
Cité Beauce, Québec
G5Y 7C9**

44677-24 sept.

AVIS DE CONCOURS

POSTE:

Directeur(trice)

NATURE DU POSTE: Temps plein

SOMMAIRE DES RESPONSABILITES:

Sous la responsabilité du conseil d'administration de l'Office et, conformément aux normes et règlements de la SHQ, le(la) directeur(trice) est responsable des activités de location, d'entretien et de finances, de la gestion des ressources humaines et matérielles.

DESCRIPTION DES TACHES:

- 1.0 Fonctions relatives à la location:
 - 1.1 Assisté les requérants dans leurs demandes de logement.
 - 1.2 Analyse chaque demande en fonction des critères et normes de sélection.
 - 1.3 Fournit au comité de sélection les demandes pondérées.
 - 1.4 Aide le requérant de la décision de l'Office.
 - 1.5 Calcule les taux de loyers et prépare les baux.
 - 1.6 Attribue les logements et informe les nouveaux locataires des règlements de l'Office.
 - 1.7 Analyse les plaintes des locataires et y donne suite s'il y a lieu.
- 2.0 Fonctions relatives à l'entretien:
 - 2.1 Contrôle la garantie des équipements et immeubles.
 - 2.2 Inspecte de façon régulière les immeubles pour en vérifier le bon état et le bon fonctionnement des équipements.
 - 2.3 Planifie, coordonne et contrôle la tâche du préposé à l'entretien et à la réparation.
 - 2.4 Maintient à jour l'inventaire du matériel.
 - 2.5 Maintient une fiche d'entretien pour chaque logement.
- 3.0 Fonctions relatives aux finances:
 - 3.1 Supervise et contrôle toutes les tâches liées à l'administration financière, à la trésorerie, aux opérations comptables, au contrôle budgétaire et à la perception des revenus.
 - 3.2 Effectue les transactions connexes.
- 4.0 Fonctions relatives à la gestion des ressources humaines:
 - 4.1 Supervise et évalue le personnel.
 - 4.2 Maintient et coordonne les relations de travail.
- 5.0 Fonctions connexes:
 - 5.1 Peut agir comme secrétaire exécutif du conseil d'administration de l'Office.
 - 5.2 Représente l'Office en fonction des mandats que lui confie le conseil d'administration.

SCOLARITE:

Un diplôme d'études universitaires.
Une expérience pertinente minimale de cinq (5) ans peut compenser pour l'absence de diplôme universitaire.

AUTRES EXIGENCES:

- Connaissance socio-économique du milieu
- Capacité de communication et sens des relations humaines
- Compréhension et maîtrise des méthodes de budgétisation et de comptabilisation.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL:

Selon la qualification des candidats(es) et conformément aux dispositions en vigueur à la Société d'habitation du Québec.

CANDIDATURE:

Les candidats(es) intéressés(es) à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 20 octobre 1983, à l'adresse suivante:

**Office municipal d'habitation de Victoriaville,
85 avenue de l'Ermitage,
Victoriaville, Qué. G6P 8X3
A l'attention du Président du comité de sélection.**

95458



Suite à leur récente fusion **Calculus**, Cie d'Informatique Ltée et **Logicon Inc.** recherche des candidats pour les postes suivants:

- **DIRECTEUR DE SUCCURSALE** (Sherbrooke)
- **REPRÉSENTANTS** (Montréal, Québec et Sherbrooke)
- **ANALYSTES** (Montréal, Québec)
- **PROGRAMMEURS** (Montréal, Québec)
- **TECHNICIENS HARDWARE** (Montréal)
- **SERVICE AUX CLIENTS** (Montréal, Québec)

Le nouveau groupe œuvre dans le domaine des services informatiques et des systèmes "clé en main". Nous œuvrons dans l'environnement Digital et une connaissance de cet environnement serait un atout.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

CALCULUS

Julie Blackburn
CALCULUS LTÉE
1, Complexe Desjardins
C.P. 212
Montréal (Québec) H5B 1B3

44712

L'ingénieur maritime des Forces canadiennes vogue sur les mers du monde

Vous pouvez vous forger une carrière intéressante dans la marine canadienne. Les Forces canadiennes sont présentement à la recherche de diplômés en génie, en science et en technologie des sciences appliquées.

Les ingénieurs maritimes travaillent au Canada et outre-mer, sur terre et sur mer. Ils relevent les défis technologiques du présent et de l'avenir. Eventail d'emplois tels que: officier de génie à bord d'un navire, officier des systèmes de combat ou du développement des projets, conférencier dans des écoles de génie canadiennes et étrangères, gestion des établissements d'essais et plusieurs autres. De plus, si choisissez, les in-

génieurs maritimes ont l'occasion de poursuivre des études post-universitaires au Canada ou à l'étranger.

Le génie maritime est une carrière intéressante et captivante qui relève les défis du génie moderne et vous offre l'occasion de voyager, tout en servant votre pays.

**Imbattable...
la vie dans les Forces**

Pour plus de renseignements, visitez le centre de recrutement le plus proche de chez vous, ou téléphonez à frais virés ou postez le coupon ci-dessous. Consultez les pages jaunes, sous la rubrique Recrutement.



LES FORCES
ARMÉES
CANADIENNES

Canada

Une carrière militaire - c'est différent

Directeur du recrutement et de la sélection
Quartier général de la défense nationale
Ottawa (Ontario) K1A 0K2

J'aimerais en savoir plus long sur les postes à combler
aux services d'ingénierie maritime des Forces armées canadiennes.

Nom	Téléphone	
Adresse		
Ville	Prov.	Code postal
Diplôme		

offre d'emploi



Gouvernement
du Québec

CONCOURS OUVERT
AUX HOMMES ET AUX FEMMES

Le gouvernement du Québec

solicite des candidatures pour le poste de

SOUS-MINISTRE ADJOINT À L'ADMINISTRATION

au ministère des Travaux publics
et de l'Approvisionnement

ATTRIBUTIONS — Sous l'autorité immédiate du sous-ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, diriger, coordonner et planifier les activités de la Direction générale de l'administration, laquelle comprend les directions du personnel, du budget, des systèmes de gestion, des contrats et de la motivation, productivité et performance. Assurer aux autorités et aux gestionnaires du ministère le soutien administratif nécessaire à la gestion des ressources humaines, matérielles et financières. Coordonner et surveiller l'élaboration des politiques administratives du ministère.

CONDITIONS D'ADMISSION — Posséder un diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée et avoir plusieurs années d'expérience dans l'exercice d'activités de niveau professionnel et de direction. Toute expérience dans une entreprise privée œuvrant dans un domaine connexe sera considérée favorablement.

Le poste est à Québec.

TRAITEMENT — Le salaire sera établi selon la formation et l'expérience des candidats, entre 52 951 \$ et 68 800 \$.

Ce poste sera comblé par décision du Conseil des ministres sur la proposition du Premier ministre. Il n'est pas soumis aux règles de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique.

Les dossiers reçus seront traités de façon confidentielle. Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre expliquant leur candidature à l'adresse suivante, **avant le 18 octobre 1983.**

Secrétariat à la Réforme administrative
et aux emplois supérieurs
Conseil exécutif
885, Grande-Allée est, Bureau 2 10
QUÉBEC, QC
G1A 1A2

A L'ATTENTION DE: Jean-Noël Poulin
Secrétaire général associé

REMARQUES — Le 22 juin dernier, le gouvernement a déposé un projet de loi visant à transformer le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement en société d'état. Le futur titulaire devra être apte à devenir vice-président aux finances et à l'administration dans la future société. En plus des attributions mentionnées plus haut, l'accent sera alors mis sur les fonctions de finances et de comptabilité. Il devra également participer, le cas échéant, à la transformation du ministère en société.

Québec

La Garde côtière canadienne...

PARCE QU'ON N'A QU'UNE VIE À VIVRE!

une vie saine et active...
où vous serez soumis à un entraînement
rigoureux...
où vous vous ferez des amis durables...
où vous gagnerez un salaire en apprenant

Tout en étudiant pour devenir officier de la Garde côtière à notre collège situé sur la merveilleuse île du Cap-Breton, vous utiliserez vos compétences sur nos brise-glaces, nos baliseurs et nos navires spécialisés en recherche et sauvetage.

Pensez à nous... vous n'avez qu'une vie à vivre!

Veuillez compléter et retourner le coupon ci-dessous et nous vous ferons parvenir une trousse d'information gratuite ainsi qu'un formulaire d'inscription.

Les demandes d'emploi seront
acceptées jusqu'au 31 janvier 1984.

La Fonction publique du Canada offre
des chances
égales d'emploi à tous.



**Le registraire 30
Collège de la Garde côtière
C.P. 3000
Sydney (Nouvelle-Écosse)
B1P 6K7**

Veuillez me faire parvenir des renseignements
additionnels concernant le Collège de la Garde
côtière canadienne, Transports Canada.

Nom

Adresse

Rue

App.



Ville Province Code postal
Transports Canada
Lloyd Axworthy, Ministre
Collège de la Garde
côtière canadienne
Transport Canada
Lloyd Axworthy, Ministre
Canadian Coast
Guard College

Canada

la tribune les reportages

La marijuana

Une culture discrète mais rentable

par Philippe Coste

WASHINGTON (AFP) — L'image d'un jeune homme barbu et chevelu qui, dans un petit pot de fleurs, posé sur le balcon d'une maison peinte de San Francisco, faisait pousser un plant de marijuana, a certainement été vraie un jour mais elle appartient désormais à un passé révolu.

La culture de l'herbe ne concerne plus seulement la Californie, tant s'en faut. Elle n'est plus non plus l'affaire des hippies et des non-violents et enfin, elle n'a plus du tout le caractère artisanal d'il y a 10 ou 15 ans.

De la côte Est à la côte Ouest, l'herbe pousse et la brigade américaine des stupéfiants s'en est montrée tellement inquiète qu'elle n'a pas hésité récemment à pulvériser du paraquat, un désherbant particulièrement dangereux, sur les régions où elle soupçonnait que se trouvaient certaines plantations.

Cette action a immédiatement déclenché une tempête de protestations, des écologistes mais aussi des habitants des zones visées craignant pour leur santé.

Les policiers et gardes-côtes américains, en entravant le trafic de marijuana en provenance du Mexique, de la Colombie et des îles

Caribes ont fait monter les prix et créé une forte demande.

Certains Américains n'ont pas été longs à constater qu'ils pouvaient la satisfaire par une culture sur place.

Les difficultés économiques aidant, d'honorables fermiers qui s'étaient évertués pendant des années à faire pousser blé, mais où soja se sont aperçus qu'il était bien plus rentable de se lancer dans la marijuana.

Ce sont d'ailleurs des États aussi conservateurs que le Kentucky, la Georgie et la Tennessee qui arrivent en tête de peloton et c'est par eux que la brigade américaine des stupéfiants envisageait de commencer son programme d'éradication du cannabis.

Selon les estimations de la police, plus de 200 000 personnes s'efforcent ainsi, à temps partiel ou à plein temps, de faire sortir de terre les plants lucratifs qui sont tout

simplement expédiés aux acheteurs par la poste, une institution inviolable aux États-Unis.

Cette culture, pas plus difficile que n'importe quelle autre, rapporte aux producteurs de marijuana environ 10 milliards de dollars par an, ce qui en fait la 3e récolte des États-Unis, en termes de bénéfices.

Un terrain de 3 mètres sur 6 suffit en effet pour faire pousser une cinquantaine de plants et s'assurer un revenu annuel de 50 000 dollars par an, autant qu'un cadre ou un ingénieur de bon niveau.

De la taille d'un timbre-poste, ces plantations sont déjà par nature particulièrement difficiles à repérer mais les agriculteurs raffinent encore le système en mêlant leurs pieds de cannabis à du tabac.

A moins d'avoir le nez dessus, les policiers américains en sont réduits aux suppositions, et les survols de champs qu'ils effectuent n'apportent pas beaucoup de résultats.

Pour échapper de façon plus sûre aux poursuites, les planteurs de marijuana cultivent souvent la drogue sur des terres qui ne leur appartiennent pas. Terrains fédéraux, bois ou forêts sont ainsi truffés, selon certains enquêteurs, de plants que l'on soigne, arrose et coupe nuitamment.

En fait, le plus grand danger que courent ces nouveaux agriculteurs n'est pas l'intervention du gendarme mais bien celle du voleur.

Le métier de piller de récolte n'est cependant pas de tout repos. Dans un seul comté de Californie, il a entraîné une dizaine de morts en 1981. Les agriculteurs, qui ne peuvent tout de même pas mettre des clôtures de barbelés sur des terrains appartenant à l'État, s'arrangent pour protéger plus discrètement leurs biens.

C'est ainsi qu'un ancien combattant du Vietnam, qui effectuait une paisible promenade familiale en forêt et n'avait pas tout oublié de son entraînement, a échappé de peu à la mort en repérant à temps des fils de fer reliés à des grenades prêtes à exploser.

Parmi les autres armes de dissuasion recensées par les policiers figurent mines, fosses garnies de pieux et portées complètes de serpents à sonnette.

Les cultivateurs manient tout aussi bien le fusil de chasse, dont ils ne se séparent jamais, que la bêche. Un journaliste de Newsweek a ainsi assisté il y a quelques mois, en accompagnant sur ses terres un

grand-père qui avait abandonné la culture de la canne à sucre au profit de la marijuana, à un violent échange de coups de feu.

Les sherifs locaux qui sont les premiers à lutter contre la culture de la marijuana ne se font guère d'illusions sur l'efficacité de leur action: "C'est comme si on voulait vider l'océan avec une petite cuillère", dit l'un d'eux.

Les Américains restent à plus de 70 pour cent hostiles à la législation de l'herbe, mais son usage semble être profondément ancré dans les moeurs. Les contestataires des années 1960, maintenant parfaitement intégrés à la société américaine, continuent de fumer et leurs cadets les imitent.

Les partisans de la décriminalisation de la marijuana comparent, quant à eux, la présente situation à la période de la prohibition de l'alcool. Ils estiment que les problèmes existant sont liés à l'interdiction de cette drogue et qu'ils disparaîtraient d'eux-mêmes si l'on pouvait acheter la marijuana aussi librement que son bourbon ou son paquet de cigarettes blondes.

De leur côté, les policiers sont souvent découragés par la clémence manifestée par les juges: "Je

préfèrerais laisser tomber cette chasse inutile dont les cultivateurs de marijuana se tirent avec une petite amende et revenir à mon vrai travail, la lutte contre la criminalité", explique un enquêteur de Hawaï où la marijuana abonde, au vu et au su de tout le monde.

Mais le gouvernement américain n'est pas décidé à abandonner la lutte. Tout en renforçant les effectifs et en débloquent des crédits supplémentaires, il s'efforce de renverser la tendance laxiste et de convaincre l'opinion publique des dangers de la marijuana.

La tâche n'est pas simple car, pendant de longues années, les chercheurs n'ont pas été à même de démontrer les risques encourus par les fumeurs et ce n'est que très récemment que des études ont révélé les inconvénients de la marijuana.

Nul ne peut encore dire qui l'emportera mais, soulignant involontairement que l'herbe pousse partout, les policiers en ont découvert 1 000 pieds d'excellente qualité, en octobre dernier, à quelques pas du ranch présidentiel, alors même que M. Ronald Reagan déclarait la guerre aux producteurs.

Lutte victorieuse contre la drogue en Thaïlande

par Denis Gray

CHIANG MAI (AP) — Il n'y a pas si longtemps, sur les collines au nord de la Thaïlande, fleurissaient les champs colorés de pavots à la vue, croit-on, fait fortune grâce au trafic d'opium.

Il y a seulement un an, Chang Chi Fu, alias Khun Sa, dont les autorités disaient qu'il contrôlait le commerce d'heroinne fournie à des milliers de drogués à travers le monde, vivait tranquillement en Thaïlande, dans un site de montagne avec piscine, vidéo, protégé par sa propre armée.

Et il n'y a pas encore longtemps en Thaïlande, les dirigeants déclaraient que la drogue était un problème étranger, contre lequel ils ne pouvaient pas grand chose.

Aujourd'hui, tout a profondément changé et les polices occidentales chargées de la lutte contre la drogue félicitent la Thaïlande pour les éclatantes victoires qu'elle a remportées dans une guerre interminable.

L'année dernière, le fameux Triangle d'Or, où confluent les frontières de la Birmanie, du Laos et de la Thaïlande, a produit quelque 600 à 700 tonnes d'opium, duquel on extrait l'heroinne. Mais 35 tonnes seulement provenaient de Thaïlande.

Bien que la culture de l'opium soit autorisée pour les minorités ethniques des collines de Thaïlande, la surface cultivée a été sensiblement réduite du fait du programme de remplacement par d'autres cultures, telles que le café et les fruits.

Par ailleurs, en 1982, les autorités thaïlandaises ont expulsé Khun Sa en Birmanie et l'ont interdit de séjour dans le pays après une sanglante bataille. Bien que l'homme, qui passe pour un personnage clé du trafic mondial, ait échappé à la mort, les spécialistes thaïlandais et occidentaux jugent que ses activités ont été sévèrement désorganisées.

Aujourd'hui, les dirigeants thaïlandais considèrent la drogue comme un problème national, qu'il faut affronter par tous les moyens.

Ce changement est intervenu principalement parce que la Thaïlande a pris conscience qu'elle avait, elle aussi, sa population de drogués. Les 17 centres de désintoxication de Bangkok sont, chaque jour, confrontés à des centaines d'existences brisées.

"Je suis content quand je vois dans le journal qu'un officier de police ou encore un militaire a été arrêté avec de la drogue. On n'avait jamais vu ça. Maintenant, on le pourchasse", a déclaré Maurice Tanner, le fonctionnaire de l'ambassade des États-Unis chargé de la lutte contre les stupéfiants. "Bien que la corruption soit encore répandue, l'époque semble revivre où la drogue circulait en toute impunité dans la bureaucratie et les milieux officiels thaïlandais."

Le général Chavalit Yodmanee, qui dirige le Bureau du contrôle des stupéfiants a déclaré que son unité pouvait agir contre n'importe quelle personnalité, aussi puissante soit-elle, qui serait impliquée dans une affaire de drogue.

Le personnel est, dit-on, composé d'officiers les plus compétents et les plus intègres du pays.

Alors qu'il y a dix ans, les brigades anti-drogue avaient des difficultés à organiser un barrage routier, aujourd'hui, les officiers utilisent ordinateurs, photographie aérienne et réseaux internationaux de renseignements.

D'après les autorités du Bureau de contrôle, 328 kg d'heroinne, 542 kg d'opium et de grandes quantités d'autres drogues ont été saisis durant le premier trimestre de 1983.

alors qu'en 1979, la saisie totale de l'année s'élevait à 399 kg d'heroinne et 739 kg d'opium.

Des trafiquants occasionnels sont arrêtés fréquemment; plus de 80 étrangers sont en prison pour affaires de drogue. De temps à autre, un gros bonnet est surpris à Bangkok ou abattu dans les collines.

L'assistance étrangère a considérablement aidé la Thaïlande qui a reçu, depuis 1974, 22 millions \$ de la part des États-Unis, lesquels disposent, à Bangkok, d'une antenne de leur Office des stupéfiants. D'autres pays sont aussi représentés dans ce domaine dans la capitale thaïlandaise.

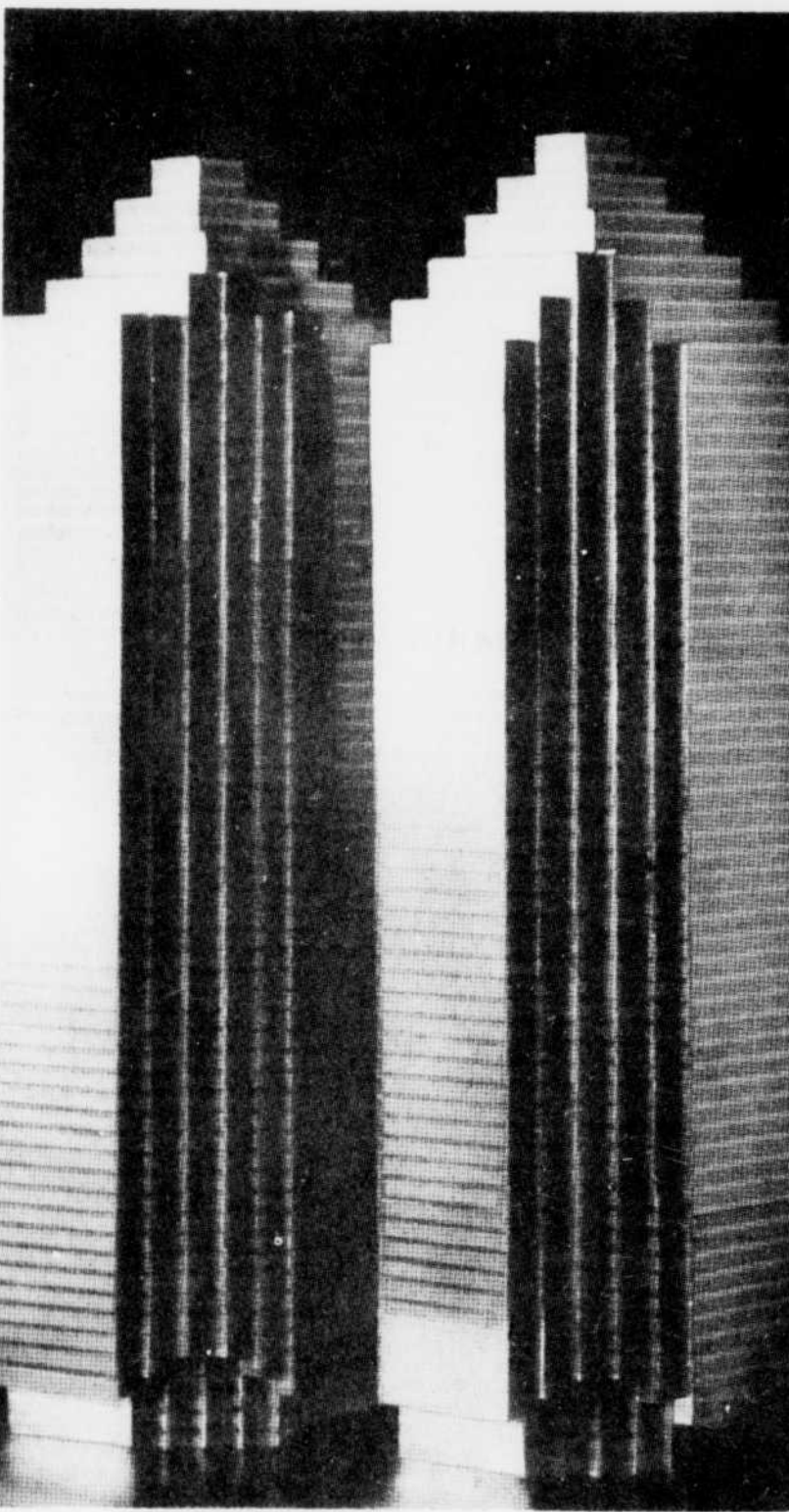
Mais l'heroinne asiatique n'en continue pas moins de circuler, la population de drogués d'augmenter et une demi-tonne sur les 4,5 tonnes consommées chaque année aux États-Unis provient du Triangle d'Or.

Le taux de profit, qui a diminué ces dernières années du fait d'excellentes récoltes, reste encore astronomique. Un kilo d'heroinne, qui se vend entre 5 000 \$ et 10 000 \$ à Bangkok, rapporte au minimum 1 million \$ à 2 millions \$ à New York.

Les autorités pensent que les succès remportés par les Thaïlandais dans la lutte anti-drogue ont contraint les trafiquants de trouver d'autres routes en dehors du Triangle d'Or, au sud de la Birmanie. Et lorsque des hommes comme Khun Sa se font épingle, d'autres sont toujours là pour en profiter.

Le général Chavalit pense qu'on n'arrivera jamais à se débarrasser de la drogue: "Mais nous pouvons essayer de former notre jeunesse pour qu'elle devienne inaccessible aux sollicitations qui l'entourent."

Des programmes d'éducation, des campagnes de presse et une amélioration du traitement et de la réhabilitation, tentent d'extirper le mal au sein des familles.



Les promoteurs immobiliers canadiens qui, au début de la dernière décennie, avaient fait une percée sur le marché américain semblent, à présent, beaucoup plus préoccupés de survie que d'expansion.

Les promoteurs immobiliers canadiens moins agressifs sur le marché américain

par Jeff Adams

LOS ANGELES (PC) — Les promoteurs immobiliers canadiens, qui avaient lancé une vaste offensive sur le marché américain au cours des années 1970, étaient alors considérés comme les représentants les plus agressifs de ce marché.

Pourtant, certaines de ces firmes demeurent aujourd'hui difficilement à flot malgré que le marché américain de l'immobilier soit sur le point de connaître une relance après avoir connu son pire déclin en 40 ans.

Les promoteurs canadiens ont dû se défaire d'une partie importante de leurs opérations aux États-Unis afin de rembourser une partie des lourdes dettes qu'ils avaient contractées.

Le marché immobilier américain connaît une reprise mais les firmes canadiennes devront continuer, pendant plusieurs mois encore, à vendre leurs avoirs et à rééchelonner leurs dettes, prévoit Ibrahim Warde, un spécialiste du marché de San Francisco.

Sa compagnie, International Business Publishing Consultants, publie des rapports réguliers sur les investissements étrangers aux États-Unis et s'intéresse particuliè-

rement aux firmes canadiennes oeuvrant dans l'immobilier.

Dans une récente publication, Warde affirme que certains promoteurs immobiliers canadiens, qui ne détenaient aucun ou peu d'avoirs aux États-Unis au début des années 1970, ont depuis lors investi jusqu'au tiers de leur portefeuille dans ce pays.

Abandons

Alors même que les Américains prévoyaient que ce pourcentage pourrait augmenter, la plupart des firmes canadiennes réduisent leur participation à l'intérieur du marché immobilier américain.

La revente porte surtout sur les maisons d'habitation dont la demande ne s'est jamais matérialisée.

Certaines firmes, notamment Nu-West Group, de Calgary, Daon Development, de Vancouver, et Cam-

peau Corporation, d'Ottawa, ont tout simplement abandonné le marché américain.

Carma, de Calgary, appartenant en partie à Nu-West, avait investi plus de 1 milliard \$ dans des condominiums, des édifices commerciaux et des terres en Floride et en Californie, ainsi que dans des résidences au Texas.

Walter Bannister, vice-président de Genstar, de Vancouver, affirme que toute compagnie ayant investi sur le marché de l'habitation, en Californie, a été durement frappée. Il explique que le développement y est lent et très coûteux en raison d'une réglementation sévère au niveau de la construction et de lois de zonage très restrictives.

Il voit toutefois un signe encourageant dans le fait que les taux d'intérêt ont cessé de fléchir, aux États-Unis, ce qui incitera les gens à commencer à acheter des maisons, décision qu'ils tardaient à prendre en attendant que les taux atteignent un niveau-plancher.

Récession imprévue

Marty Seaton, directeur des opérations de la firme torontoise Cadillac-Fairview dans l'Ouest améri-

cain, estime que la majorité des firmes canadiennes ont connu des difficultés, sur le marché américain, parce qu'elles n'ont pas prévu la gravité qu'atteindrait la récession.

"Certaines compagnies sont en pleine déroute parce qu'elles ont trop spéculé sur les terrains", observe pour sa part Roger Mailhot, commissaire au commerce et vice-consul du Canada à Los Angeles.

Dans un récent rapport, Warde rappelle que le système bancaire centralisé du Canada, qui permet des prêts plus libéraux permettant de vastes plans de financement plutôt que des investissements au compte-gouttes, avait donné un avantage certain aux firmes canadiennes aux dépens de leurs concurrentes américaines.

"Malgré l'importance évidente du marché américain comparativement au marché canadien, il existe très peu de compagnies immobilières américaines comparables aux géants canadiens du marché de l'immobilier."

Plusieurs de ces dernières compagnies avaient par ailleurs misé gros sur le développement des centres-villes des grandes cités américaines.

Le paraquat, une arme des plus controversées

par Philippe Sauvagnargues

WASHINGTON — Une nouvelle arme, fort controversée, a fait son apparition dans la panoplie de la brigade des stupéfiants américaine: le paraquat, un puissant désherbant.

La brigade, qui est chargée aux États-Unis de la lutte contre la drogue, a commencé à faire pulvériser du paraquat par hélicoptère sur les plantations de marijuana, qui prospèrent discrètement à l'abri des regards un peu partout dans le pays.

Cette nouvelle opération anti-drogue a cependant déjà soulevé de nombreuses protestations en raison des dangers présentés par ce produit. Le paraquat, autorisé par la législation fédérale, est utilisé dans l'agriculture, mais il peut provoquer des problèmes respiratoires graves et même la mort s'il est inhalé en quantités importantes.

La première asperersion du désherbant a eu lieu dans le nord de la Georgie. Pour la brigade, ce test a donné des résultats satisfaisants, mais il n'y en aura pas d'autres pour le moment dans cet État. Accusant la brigade de mener une guerre chimique contre eux, une coalition d'habitants de la région et d'organisations écologiques, ont en effet obtenu d'un juge local l'arrêt temporaire des pulvérisations dans la région.

Les plaignants réclament 15 millions de dollars de dommages-intérêts au gouvernement fédéral. Ce processus, qui a déjà commencé à se répéter ailleurs, pourrait considérablement gêner programme anti-marijuana de la brigade.

La décision du juge n'a pas empêché les autorités d'annoncer que le paraquat pourrait être utilisé sur les terres fédérales dans 40 États, dans le cadre du programme d'éradication du cannabis poussant dans les pays.

Si la plus grande partie de la drogue consommée aux États-Unis vient de l'étranger, il existe une importante production locale de marijuana, la culture se pratiquant évidemment dans des zones isolées plutôt que dans son jardin. C'est pour détruire ces plantations dis-

seminées un peu partout, et dont la valeur marchande globale est estimée à 10 milliards de dollars, que la brigade entend continuer à utiliser le paraquat.

Selon un agent, Hawaï, la Géorgie et le Kentucky sont les trois principaux producteurs de marijuana aux États-Unis.

Une opération paraquat a eu lieu également dans le Kentucky, malgré l'opposition d'élus locaux. Dans le Tennessee, la brigade a renoncé, n'ayant pas trouvé assez de marijuana sur les terres appartenant à l'État fédéral.

Elle prend soin de souligner qu'elle respecte les règles édictées par l'Agence de protection de l'environnement et évite de répandre le paraquat à proximité de cours d'eau et de zones habitées. Un responsable du groupe de lutte anti-drogue de la Maison Blanche, M. Pat McKelvey, explique que le paraquat ne représente aucun danger même pour les fumeurs de marijuana parce que le désherbant, dit-il, transforme la plante en poussière en 72 heures et qu'on ne peut se rouler un joint avec de la poussière.

Tout le monde n'est pas de son avis. Un récent éditorial du New York Times, intitulé "Empoisonner la marijuana... et les gens", soulignait que l'on ne peut être sûr que la drogue contaminée au paraquat ne parviendra pas sur le marché. L'éditorialiste expliquait que le paraquat tue la plante, mais que si celle-ci est récoltée rapidement après la pulvérisation, elle peut passer pour normale.

Il rappelle que les États-Unis avaient financé l'épandage de paraquat sur des plantations de marijuana au Mexique de 1975 à 1977, mais avaient arrêté après que l'on eut découvert de la drogue contaminée, lors de saisies de marijuana en provenance du Mexique.

De nombreux adversaires du paraquat estiment d'ailleurs qu'en utilisant ce produit chez eux, les États-Unis veulent en fait encourager des pays gros producteurs de marijuana, comme la Colombie, à faire de même.

Certains soupçonnent la brigade de vouloir aussi et peut-être surtout faire peur aux consommateurs de marijuana aux États-Unis, dont le nombre selon certaines estimations pourrait aller jusqu'à trente millions. La perspective de retrouver du paraquat dans leur joint, pourrait en effet dissuader de nombreux utilisateurs.

Bien que l'on n'ait relevé aucun cas d'empoisonnement au paraquat, chez des fumeurs de marijuana, à l'époque où le désherbant était utilisé au Mexique, les autorités américaines de la Santé estiment que près de 10 000 utilisateurs ont inhalé chaque année assez de paraquat pour que cela puisse avoir des conséquences sur leur santé, relevait récemment l'hebdomadaire Newsweek.

Des études sur des animaux ont montré que des quantités peu importantes de paraquat pouvaient à la longue provoquer des dommages irréversibles sur les pommons.

Il y a aux États-Unis au moins un partisan du paraquat, le shérif Tommy Robinson, du comté de Pulaski, dans l'Arkansas. Il a écrit à l'avocat général pour que le paraquat soit utilisé chez lui, préférant, dit-il, voir les fumeurs s'exposer à des risques que ses hommes se fassent tirer dessus lorsqu'ils vont arracher les plants de marijuana dans des zones isolées du comté.